

**REDACTION
ADMINISTRATION**
Rue de l'Industrie - SION
Tél.: 2 31 51 - 52

PUBLICITE :
PUBLICITAS S.A. - SION
Tél.: 2 44 22
et ses agences à
MARTIGNY et BRIGUE

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

PRESSING KUMMER

COMPLET Fr. 8,50

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Imperméabilisation
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 h
- Teinture

JUPE Fr. 3,50

R. des Hôtels

Tél. 026/6 19 74, Martigny

Le Primat de Pologne a parlé au peuple polonais

Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, a prononcé un sermon samedi soir à l'église Saint-Joseph de Varsovie. L'Eglise catholique, a-t-il dit, n'a pas l'intention de se défendre contre l'accusation d'être un élément rebelle (comme l'affirme M. Gomulka). Le peuple polonais sait fort bien ce que c'est que de porter des chaînes. Mais il sait aussi ce que c'est que de s'en débarrasser. Il est des pays où on parle rarement de la liberté, mais où le peuple se sent véritablement libre. Dans d'autres pays, on ne cesse de parler de la liberté, mais le peuple n'a pas le sentiment d'y jouir. Le peuple polonais connaît le goût de la liberté. La liberté s'apprend non dans des traités, mais dans la conscience de chaque individu. Si l'on cherche à priver l'homme de sa liberté, il va chercher refuge dans « une espèce de vie conspiratoire contre le monde extérieur », afin de défendre sa personnalité et sa dignité.

Dures déclarations de M. Bourguiba à propos de la future Algérie

BEYROUTH. — Le quotidien de langue française « L'Orient » publie des déclarations faites à son envoyé spécial à Tunis, Edouard Saab, par le président Bourguiba.

Parlant de la position du gouvernement tunisien vis-à-vis de celui du Caire, le président Bourguiba a affirmé: « Il me répugne d'être partie dans une querelle arabe. Il ne faut pas du tout qu'on s'imagine qu'il est dans mes intentions de lutter contre un leader arabe au profit d'un autre. Je sais que tôt ou tard tout finira par s'arranger. Les leaders en conflit aujourd'hui se donneront alors l'accolade après s'être traités d'agents de l'impérialisme, de traitres à la cause arabe et de tous les autres qualificatifs du même genre... de quoi devenir la risée du monde qui nous guette ».

M. Bourguiba a poursuivi: « Qu'il y ait eu désaccord avec Nasser, c'est possible. Mais il n'est pas dit que bientôt

je n'irai pas moi-même visiter Le Caire, comme d'ailleurs Bagdad, Amman et Beyrouth ».

M. Bourguiba a exprimé le vœu de voir la presse arabe « travailler à la concorde entre tous les Etats arabes pour mettre fin aux querelles stériles ».

Au cours de la même interview, le président Bourguiba avait abordé le problème algérien.

Répondant à la question du journaliste libanais: « Y aura-t-il des ministres français de souche algérienne dans le futur gouvernement de la République algérienne? », le président Bourguiba a répondu: « Une souveraineté complète et sans équivoque ne saurait se réaliser

avec la présence au sein d'une équipe ministérielle d'éléments suspects ».

Comme on lui faisait remarquer que les Européens seraient admis à opter pour la nationalité algérienne à part entière, M. Bourguiba a répondu, d'après le correspondant du journal « L'Orient »:

« Attention, il appartiendrait au gouvernement nationaliste algérien d'accepter ou de refuser la nationalité algérienne à ceux qui la demanderaient. Mais on n'a à faire qu'à des saboteurs ou des fascistes dans un pays déchiré par six ans de guerre et qui ne peut s'élever que dans un climat d'unanimité nationale. »

Le M.N.A. ne veut pas être "laissé pour compte"

PARIS. — Le MNA (Mouvement National Algérien) entend être présent pour défendre ses conceptions au moment où se joue le destin de l'Algérie. Il ne saurait se contenter d'une quelconque consultation. Ni surenchère stupide, ni abandon, telle est l'attitude du MNA durant cette nouvelle étape de la lutte », déclare aujourd'hui M. Messali Hadj, devant de nombreux militants du MNA venus dans la propriété qu'il habite à Gouvioux.

Pour que les négociations aboutissent à des résultats positifs et entraînent l'approbation de tous les Algériens, a ajouté le chef du MNA, il est indispen-

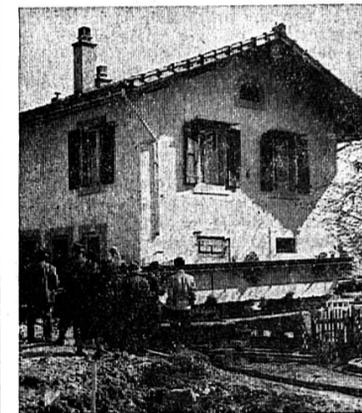
sable que tous les représentants des mouvements nationalistes algériens y participent sur le même pied d'égalité.

M. Messali Hadj a conclu par ces mots:

« Je suis passablement nourri du passé de la France, de ses révolutions, de sa civilisation et de son amour de la liberté. Au-dessus de la foi, des religions et des croyances, je vois chez le peuple français une autre religion, à savoir l'amour de la liberté des peuples. »

M. Messali Hadj a ensuite fait acclamer le « drapeau de l'indépendance algérienne ».

Pour faire place à l'autoroute on déplace une maison



A Vich, sur le parcours de la route d'accès à l'autoroute Genève-Lausanne, une équipe d'ouvriers s'est mise au travail, afin de déplacer, sur une distance de 14 m., une maisonnette pesant 140 tonnes. Le début de cette délicate opération a eu lieu à 8 h. 40 et la maisonnette était sur son nouvel emplacement à 15 h. Naturellement, de nombreux travaux préparatoires avaient été nécessaires, afin que tout se passe bien. Notre photo: Les ouvriers donnant le premier tour de manivelle devant déplacer la maison, devant des spectateurs très intéressés par ce spectacle peu commun.

LE RENOUVEAU HORLOGER DEVANT LES CHAMBRES

Le Conseil des Etats, le premier, va aborder l'étude du nouveau statut horloger. Cet acte politique s'inscrit dans un vaste mouvement exécuté par les instances gouvernementales compétentes, d'une part, par les milieux horlogers eux-mêmes, d'autre part.

Les limites du protectionnisme

Pour pallier les effets des crises d'avant-guerre, qui la menaçaient dans son existence, l'industrie horlogère avait fait un effort d'organisation interne, complété par le premier statut horloger, lequel est un ensemble de mesures tendant à protéger cette branche. Il s'agissait alors avant tout d'empêcher l'industrie horlogère d'essaimer à l'étranger. C'est ce qui explique que la protection fut essentiellement basée sur des interdictions, ou tout au moins sur l'obligation de demander des autorisations. Il s'agissait donc de ce que l'on pourrait appeler un protectionnisme passif. Il correspondait, il faut le dire, aux nécessités immédiates des années trente et tant le régime conventionnel de l'industrie horlogère que le statut établi par la Confédération ont très certainement aidé les maisons de la branche à laisser passer l'orage sans dommages irréparables.

Mais ce statut, créé pour répondre à des circonstances bien définies, s'est trouvé ne plus répondre exactement aux nécessités d'une longue période de haute conjoncture. Plus qu'une protection, il fait figure de carcan aux yeux des jeunes horlogers qui n'ont pas connu les affres des années de crise. S'il y a aujourd'hui une partie du monde horloger qui se cramponne à un statut en partie dépassé et une autre qui demande sa libéralisation progressive, cela provient en partie d'un conflit de générations et les questions d'âge expliquent en une certaine mesure tels désaccords récemment survenus au sein des milieux horlogers.

La Confédération fait preuve de modération

L'imminence de la fin de la validité du statut horloger actuellement en vigueur a incité la Confédération à entreprendre un relâchement des contrôles prévus. Les experts qui ont élaboré le projet actuellement soumis aux Chambres ont admis que le système ultra-protectionniste en vigueur n'est plus adapté aux nécessités de notre temps, qu'il est en quelque sorte un facteur de cristallisation qui risque un jour ou l'autre de se retourner contre ceux-là même qu'il doit protéger et qu'il convient d'en alléger les dispositions en une assez large mesure.

Mais, fort sagement, la Confédération n'a pas voulu tailler dans le vif et supprimer d'un seul coup toutes les mesures de protection concrétisées dans le régime des permis. Elle a estimé qu'il importait de ménager les transitions nécessaires, de libéraliser la branche horlogère par étapes, pour lui éviter un coup trop soudain et trop dur. Ce en quoi le Département de l'économie publique s'est montré fort avisé. Le risque, au moment où son projet aborde l'étape parlementaire, est de voir divers milieux de l'économie suisse pousser à une démobilitation brusquée du système protectionniste en vigueur, en partie par méconnaissance du problème, en partie aussi par opposition aux milieux horlogers de la vieille école, qui voudraient conserver le régime restrictif à l'abri duquel ils vivent depuis un certain temps sans avoir à se poser de grands problèmes.

L'horlogerie a aussi pris les devants

Il existe fort heureusement dans l'industrie horlogère une aile marchande qui soutient dans les grandes lignes les propositions du Département de l'économie publique, consciente qu'elle est que les temps ont changé et

(SUITE EN PAGE 2)

M. d'A.

Les alarmistes vertueux

Il est un moyen de défier la critique, d'esquiver la malveillance de l'opinion publique, d'échapper aux donneurs de conseils et aux redresseurs de tort: c'est de ne rien faire.

Une entreprise, dès sa naissance, est vouée à la contradiction. Sans doute, pour lui assurer une place au soleil, ses parrains doivent-ils lutter, affronter durement la concurrence, briser des résistances obstinées. Mais une affaire moderne n'est pas lancée au hasard et sans calculs.

Aussi bien que les savants soviétiques procèdent à de patientes études pour diriger sûrement leur objectif vers la Lune, les initiateurs d'une entreprise lui ont, dès les premiers plans, procuré tous les gages d'une réussite aussi complète que possible.

Ceux qui ont tenu sur les fonts baptismaux les « Raffineries du Rhône » sont gens d'expérience, et nous pouvons leur faire crédit d'une maîtrise parfaite dans la réalisation de ce grand projet.

De Bâle et de Berne se sont levées des oppositions que l'on a tenté d'enrober sous des considérations de sécurité nationale et de patriotisme. Il ne fallut pas gratter profondément ce badigeon d'hypocrisie pour découvrir des motifs plus prosaïques.

Les Bâlois craignaient pour le trafic portuaire rhénan, tandis que, de Berne, on redoutait une perte de tonnage pour la ligne du Loetschberg.

Des voix autorisées ont cherché à faire entendre raison aux intéressés de Bâle, où le territoire est bientôt totalement investi par des industries qui valent à cette ville une prospérité spectaculaire.

Quant à la ligne du Loetschberg, son existence et la nécessité de son maintien ne sauraient justifier de renoncer aux moyens modernes de transports que sont les oléoducs. La rude loi de concurren-

ce s'impose sans ménagement, et des combats retardateurs, à la bernoise, ne sauraient modifier l'issue de la lutte engagée.

D'une autre nature sont les ombres projetées aujourd'hui sur l'entreprise en exécution « Les Raffineries du Rhône ».

Cette fois, les alarmistes sont parés de tout l'éclat de la vertu. Non, il ne s'agit pas d'intérêts matériels plus ou moins immédiats, mais d'un bien inestimable: la santé publique.

Il n'est rien à quoi les masses soient aussi sensibles. La révélation d'un danger imaginaire ou réel nous concerne tous. Nul sujet ne se prête à une telle exploitation. Plus le mal est mystérieux, plus il est redouté. Il s'agit ici de l'anhydride sulfureux que dégageront les futures centrales thermiques, et voici qu'une brochette de personnalités importantes a lancé un manifeste qui jettera un peu de trouble dans les esprits.

En pareil cas, il y a toujours un professeur et le professeur a toujours raison. Car le professeur a élaboré des calculs et émis quelques hypothèses. Pour

les calculs et les hypothèses des professeurs, y a toujours quelque Don Quichotte à l'âme généreuse et au cerveau délicat, prêt à foncer sur quelque mirage, au besoin, à enfoncer des portes ouvertes. Nous ne prétions pas notre pays à une expérience inédite, ni pour les Raffineries, ni pour les centrales thermiques. Les autorités qui ont patronné les accords intervenus ne l'ont pas fait à la légère. L'air doit rester respirable et sain pour les gens, les bêtes et les plantes.

Beaucoup d'industries comportent des inconvénients. En est-il qui en soient totalement exemptes? Pour les unes, c'est le bruit, pour d'autres, les odeurs, pour certaines, des dégagements gazeux, quelquefois des dangers même graves.

Il faut accepter ces ennuis ou renoncer aux avantages de telles entreprises.

Nous tenons les Raffineries du Rhône pour un élément capital du développement économique du Bas-Valais et de la plaine du Rhône vaudoise, et nous sommes plus portés à nous réjouir de leur création qu'à jouer les Cassandre pour prédire des calamités que tout le monde a le même intérêt de prévenir.

M.



BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Prêts et crédits agricoles

Crédits de construction avec consolidation à long terme

Crédits commerciaux et d'entreprises

Heures valaisannes | OUTRES

Quelle demangeaison soudain s'empare de certains politiciens, de certains journalistes? Feu les « sept centimes » nous avaient valu d'être affublés de fort beaux noms de mammifères et voici qu'aujourd'hui l'on vient, en termes dignes des comices agricoles d'Yvonville, nous rebattre les oreilles d'une « mise à l'encan de la patrie ».

Que le marché immobilier soit encombré par l'argent de nos voisins, qu'une telle situation mérite attention, l'on n'en disconvientra point. Mais est-il vraiment nécessaire de parler à ce sujet de patrie et de salut public, alors qu'il s'agit de gros

sous? Au jour où, systématiquement et selon un plan établi, quelque puissance se mettrait à acheter notre terre, quels termes pourrions-nous employer pour dénoncer le danger, si l'on a épuisé l'arsenal des grands mots sur la simple nécessité d'un coup de frein, si l'on a engagé la grosse artillerie sur une escouade de cyclistes.

Mais il est des gens de plume et de langue qui se nourrissent de gros titres et de sonores communiqués. Ils croient résoudre un problème et ne font que le gonfler de vent.

Arrêze.

DANS NOS CANTONS

GENEVE

● **CAMBRIOLAGE.** — Dans la nuit de samedi des cambrioleurs ont fracturé un tiroir dans un jeu de quilles Genève et ont emporté 5.000 francs.

● **GRAND CONSEIL DE GENEVE.** — Le Grand Conseil de Genève réuni samedi matin a poursuivi l'examen de la loi sur les constructions et les installations diverses, rédigée par la commission du Grand Conseil siégeant depuis janvier 1959. Des modifications de forme sont apportées au texte. La majorité du Grand Conseil, d'accord avec le Conseil d'Etat, a refusé de rétablir une disposition déclarant que le gouvernement est autorisé à procéder à l'expropriation de terrains industriels, lorsqu'elle est nécessaire. Le tribunal fédéral a pris un arrêté dans le sens de la majorité. Il ne veut pas de mesure générale, mais des cas particuliers.

Les derniers articles de la loi sur les constructions ont été votés en deuxième débat, et les dispositions concernant le recours au Conseil d'Etat sont supprimées.

VAUD

● **TERRIBLE ACCIDENT (2 morts).** — Près de Nyon, une voiture neuchâteloise est entrée en collision, après dérapage, avec une voiture vaudoise. Le conducteur de la première, M. Otto Nussbaum, 23 ans, représentant, et son passager, M. Nardo Gramatica, 19 ans, coiffeur, tous deux de Neuchâtel, sont morts. Dans la voiture vaudoise, M. Raymond Berger, 32 ans, mécanicien aux Muids-sur-Nyon, et M. Jean-Paul Rochat, 30 ans, de Nyon, ont dû être transportés à l'hôpital de Nyon.

● **EMBARDEE.** — Une camionnette a fait, samedi soir, à la sortie ouest de Villeneuve, une embardée. Le véhicule a percuté une pylône. Les deux occupants, de Montreux, ont été grièvement blessés.

FRIBOURG

FRIBOURG. — Les incendies se succèdent à nouveau en Gruyère, où, après celui de la grosse ferme des Biolleyres, près de Bulle, dont la cause semble être criminelle, ce fut le début d'incendie dû au surchauffement d'un tuyau à l'Ecole primaire de Haute-Ville. Vendredi, à 16 heures, le feu se déclarait dans une pépinière près de Bulle, faisant plusieurs milliers de francs de dégâts et dû vraisemblablement à l'imprudence d'un promoteur. Samedi matin, enfin, vers 2 heures, un incendie consumait, à Riaz, la maison de M. Louis

Gremaux, âgé de 84 ans, qui habitait avec un autre vieillard de 80 ans et son neveu. La maison, taxée 27.000 francs, a été détruite, et les dégâts sont évalués à 50.000 francs. La cause en demeure encore inconnue. Une enquête est en cours.

NEUCHATEL

● **EN ROUTE POUR LE NEPAL.** — Le Dr et Mme Ch. Billod, du Locle, sont partis vendredi pour le Népal, où ils renforceront la délégation de la Croix-Rouge pour les soins aux réfugiés thibétains.

BERNE

● **ACCIDENTS.** Samedi soir, à Bienne, M. Adrien Zings a été renversé par une auto. Il a été transporté à l'hôpital avec fracture d'une jambe. Toujours à Bienne, samedi, une auto et un vélomoteur sont entrés en collision. Blessure légère pour le motocycliste, M. Hans Gertsch. Enfin, à Daucher, près de Bienne, trois autos sont entrées en collision. Dégâts matériels importants.

BALE

● **UN PRINTEMPS PRECOCE.** — Selon l'Institut météorologique de l'Université de Bâle, la température est au-dessus de la normale dans toute la région bâloise depuis le 28 janvier, soit

depuis plus de sept semaines. La floraison des cerisiers est survenue cette année trois semaines plus tôt que d'habitude. Pareil phénomène ne s'était pas produit depuis 67 ans.

SOLEURE

● **PROBLEMES ROUTIERS DEVANT LA MUNICIPALITE DE SOLEURE.** — La Municipalité de Soleure a consacré deux séances à l'examen de l'extension des routes sur le domaine communal. Plusieurs variantes ont été présentées, l'une prévoyant la construction d'une route en direction de la gare Soleure-Ouest et continuant en direction de Biberist après avoir franchi l'Aar. Le Conseil d'Etat propose à la ville d'élargir les routes 5 et 12, allant respectivement en direction de Bienne et de Berne.

ZURICH

● **LE PROJET D'AUTOROUTE DE WINTERTHOUR.** — La Municipalité de Winterthour a soumis au Conseil d'Etat zurichois son rapport sur le plan général, prévoyant le tracé de l'autoroute touchant la zone de Winterthour et de ses environs. Comme certaines divergences se sont manifestées dans la commune même au sujet des variantes, il appartiendra au conseil exécutif du canton de Zurich de prendre une décision définitive.

Chronique vaudoise - Pas de retard pour l'autoroute Lausanne-Genève

Après le rejet par le peuple de la surtaxe sur l'essence et l'obligation pour le Conseil fédéral de soumettre un nouveau projet aux Chambres, l'on pouvait se demander si la construction de l'autoroute Lausanne-Genève allait se trouver ralentie et si cette grande artère, dont on attend le dégorgeant du trafic entre les deux villes ne serait pas prête pour 1964, année de l'Exposition nationale.

Les responsables de la construction ont été consultés et, en tout premier lieu, M. Dubochet, le « grand patron », qui dirige un personnel ne comprenant pas moins de 15 ingénieurs, 30 techniciens et 75 employés divers.

Or, M. Dubochet a été catégorique : le vote du 5 mars n'aura aucune influence sur la marche des travaux, qui se poursuivront selon le rythme prévu : celui-ci permet de compter sur l'achèvement de l'ouvrage au printemps 1964. L'on pourra même, bien avant cette date, utiliser de nombreux kilomètres d'autoroute.

En revanche, le canton sera sans doute contraint de faire un sacrifice plus considérable que prévu. Car la participation fédérale, qui eût été de 90 % si la loi avait passé (du moins c'est ce que Berne laissait entendre...) risque bien de n'être que de 80 %.

10 %, cela n'a peut-être pas l'air de grand-chose, mais quand il s'agit de centaines de millions !... Or, l'autoroute est dévisée à 210 millions : ce serait donc (ou serait, car l'on veut encore espérer que la Confédération fera un effort quand même !) 42 millions que le canton de Vaud aura à sortir, au lieu de 21 millions.

Et l'autoroute du Simplon ?

Pour l'autre tronçon, celui qui doit relier Lausanne à Saint-Maurice, et dont le tracé jusqu'à Villeneuve pose encore tant de problèmes, un retard est à prévoir, pour des raisons de financement. L'étape Vevey-Villeneuve devrait normalement débiter en 1963 ; mais son démarrage risque bien d'être reporté à l'année suivante...

Il est juste de dire que la question du financement n'est pas la seule qui se pose. Il y a la résistance légitime des populations riveraines de Lavaux et des côtes dominantes de Vevey (Chardonne), protestant avec raison contre un projet qui, il faut bien le dire, entraînerait une mutilation du paysage. Et même il n'y a pas que le paysage : cette région est habitée — et habitée par une race vigneronne aux traditions solides, car on est vigneron de père en fils dans le Lavaux, comme on l'est sur les côtes valaisannes, et l'on y connaît la valeur « humaine » du moindre parçhet, dont il faut remonter la terre année après année. Faire passer l'autoroute à flanc de colline, c'est anéantir le travail de générations. Aussi les vignerons menacés ont-ils entrepris une action énergique, alertant l'opinion publique qui commence à saisir qu'il s'agit là d'un problème autrement plus important que celui de la traversée de Morges.

L'on a sauvegardé la côte de l'Estérel, en faisant passer l'autoroute Cannes-Fréjus à l'intérieur des terres ; l'on n'a pas touché aux côtes du Rhin et construit sur la hauteur l'autoroute Wiesbaden-Cologne. Il y a donc certainement moyen de faire passer l'artère Lausanne-Vevey par les hauts, ce qui poserait bien moins de problèmes. La neige durant l'hiver ? Il y en aura toujours moins que sur nos routes de montagne et pourtant, celles-ci restent ouvertes en permanence !

Trites ou kilowatts ?

Comme nous l'indiquions la semaine passée, il y a un plus d'un an, le Conseil d'Etat vaudois enregistrerait le dépôt d'une initiative portant 28.347 signatures valables (minimum exigé : 6.000) et demandant, pour sauvegarder la rivière Aubonne, menacée à la suite de l'octroi d'une concession pour l'utilisation hydro-électrique d'une partie de son cours, que soit modifiée la loi cantonale sur l'utilisation des lacs et des cours d'eau.

La modification consisterait, en ceci, que la décision octroyant la concession serait soumise au peuple si la demande était faite par 6.000 citoyens actifs dans un délai de trois mois.

Le Conseil d'Etat a examiné longuement la question et vient de donner son préavis, qui sera discuté lors de la session

ordinaire de printemps du Grand Conseil (première quinzaine de mai). Ce préavis est négatif, du fait que la correction de l'article de loi visé introduirait une anomalie juridique, le referendum ne s'exerçant, à l'échelon cantonal, que contre une décision de l'autorité législative (Grand Conseil), et non contre l'exécutif (Conseil d'Etat), comme ce serait le cas. La nouvelle disposition porterait atteinte au principe de la séparation des pouvoirs. Le gouvernement propose donc de conseiller au peuple le rejet de l'initiative et de lui soumettre en même temps un contre-projet qui prévoirait que « le Conseil d'Etat accorde ou refuse la concession sur préavis d'une commission consultative permanente de cinq membres, compte tenu de l'intérêt public, de l'utilisation rationnelle du cours d'eau et des intérêts existants ».

On doute que les promoteurs de l'initiative (les pêcheurs de l'Aubonne, les promoteurs et leurs nombreux amis) se déclarent satisfaits par la garantie, somme toute assez mince, qui leur est offerte, et retirent leur demande. Car ils redoutent sérieusement de voir leur chère rivière perdre, pour des raisons d'« intérêt public », les trois quarts de son débit. Les partisans des truites se rencontreront donc vraisemblablement sous peu devant les urnes avec ceux des kilowatts...

Une visite officielle

Le Conseil d'Etat vaudois et le Conseil d'Etat valaisan se sont rendus, voici une dizaine de jours, à Collombey, pour visiter les chantiers des Raffineries du Rhône. Il a été parlé, ici même, de cette visite. On sait que les membres des deux gouvernements cantonaux ont assisté ensuite, au Villars-Palace, à un exposé sur les mesures envisagées pour réduire au minimum la pollution de l'air... Exposé fort rassurant, l'on s'en doute. Mais les deux hautes autorités semblent déterminées à suivre la chose de près et à exiger des garanties, comme les y engage un manifeste publié récemment par quatre-vingt-huit sociétés et personnalités valaisannes et vaudoises. La nature encaissée de la vallée du Rhône exige, en effet, une certaine prudence qui n'est pas de mise à Lavéra, à Berre ou à Abadan, où le vent de la mer se charge de purifier l'atmosphère... — H.

Le Casino de Montreux est à nouveau ouvert tous les jours

CONCERT - NIGHT-CLUB

SALLE DE JEUX

P 11-148 L

Plâces et chemins dés herbés au

Dés herbant Geigy



Les commerces spécialisés vous conseilleront

VOTRE PIRE ENNEMIE ?

C'est la constipation qui encombre l'intestin de déchets toxiques. Si votre intestin est paresseux, un GRAIN DE VALS le rappellera à son devoir ferme, mais sans brusquerie. Efficaces, inoffensifs, faciles à prendre, les GRAINS DE VALS libèrent non seulement l'intestin, ils le rééduquent. 25 grains : Fr. 1.75 ; 50 grains : Fr. 2.70.

Genève 9

Pendant le temps de carême, faites des repas de poissons !

Filets de plie Kg. **3.74**
(pa. 454 g 1.70)

Filets de dorsch Kg. **2.42**
(pa. 454 g 1.10)

Naturellement à **MIGROS**

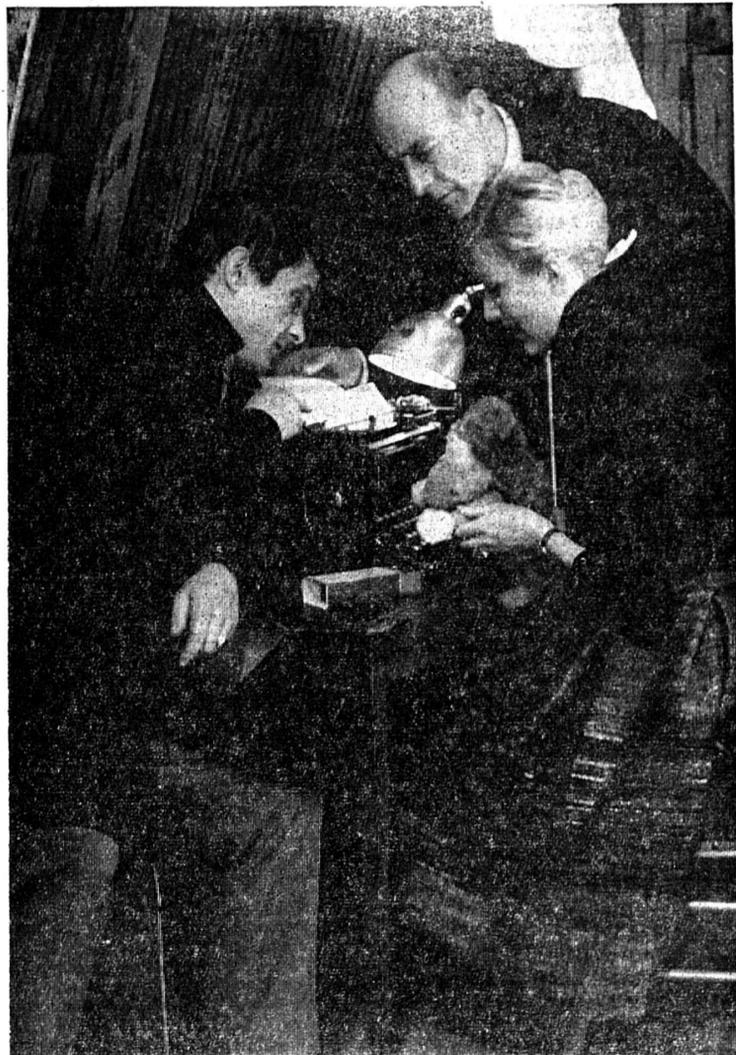
CORS enlevés par **L'HUILE DE RICIN**

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'ode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.30 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

Imp. PROFAR S.A. - GENEVE

Migraines : **Mélabon** un calmant efficace et bien toléré

A LA COMEDIE DE GENEVE :



On joue actuellement la célèbre pièce de Jean Cocteau, « La machine à écrire », au Théâtre de la Comédie de Genève. Cette pièce mi-policrière obtient un grand succès et est brillamment jouée par les acteurs genevois. Notre photo (de gauche à droite) : Jean-Marie FERTEY, qui tient le double rôle de Maxime et Pascal ; Alexandre FEDO, dans le rôle de Didier ; Janine PATRICK qui incarne le personnage de Margot.

ECHOS ET NOUVELLES

Les écoliers parleront-ils espéranto ?

La Société suisse pour l'espéranto a voté une recommandation demandant que la langue internationale soit introduite dans les écoles. Les expériences faites déjà dans 295 écoles de 27 pays prouvent que l'espéranto facilite l'étude des langues étrangères. Des efforts sont entrepris pour que la Ligue mondiale de l'espéranto obtienne le Prix Nobel de la paix en 1961.

Un lapin sans oreille !

Une lapine appartenant à M. Borrel, de Fleurier, a mis bas un petit qui a cette particularité de n'avoir pas d'oreille.

Découverte d'un curieux crâne préhistorique

On apprend que dans la caverne découverte il y a deux ans aux environs du village Katsikou en Chalcidique on a trouvé récemment un

crâne préhistorique susceptible de renverser les données connues sur la préhistoire de l'être humain.

Le susdit crâne possède des conduits auditifs. Il a de plus un profil mongolique, un occiput de type dolichocéphale très accusé, une dentition trapézoïde. Il n'a pas de front.

La caractéristique principale du crâne réside dans le fait qu'il a, à chaque oreille deux conduits auditifs. C'est la première fois que l'on remarque cela dans les crânes de l'homme préhistorique découverts jusqu'à ce jour.

Le crâne se trouve actuellement entre les mains de professeurs de l'Université.

Campagne contre l'analphabétisme en Grèce

Quinze cents écoles pour les adultes illettrés seront ouvertes dans différentes régions de Grèce au cours de 1961. Le communiqué du gouvernement qui annonce cette nouvelle signale que des centres seront créés pour former les maîtres qui enseignent dans ces écoles.

LE RENOUVEAU HORLOGER DEVANT LES CHAMBRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

que le moment est venu d'une action horlogère plus dynamique.

Mais, cette aile marchande, entraînée par la Fédération horlogère, est également consciente qu'une fois le protectionnisme en partie démolis, l'industrie horlogère ne pourra pas surmonter les problèmes actuels si elle n'accepte certaines réformes de structures. C'est dans cet esprit que des concentrations ont déjà été opérées avec succès ; c'est dans cet esprit, aussi, qu'un effort méritoire a été fait pour développer la recherche horlogère ; c'est dans cet esprit enfin, que la F. H. — allant au devant du statut — a instauré un contrôle de qualité facultatif, en attendant celui proposé par le législateur, de telle sorte que le jour où le contrôle obligatoire serait instauré de lege, il trouverait toutes prêtes les structures nécessaires, en

l'espèce de bureaux de contrôle parfaitement équipés au point de vue technique.

Ces efforts prouvent que l'industrie horlogère n'a pas attendu passivement qu'il soit statué sur son sort. Le Parlement devra, pour être équitable, tenir compte des efforts accomplis et de la vitalité manifestée, en se refusant à persévérer dans la ligne du dirigisme horloger de naguère, mais en ne cédant pas non plus à la tentation de jeter bas d'un seul coup les structures établies. C'est en acceptant les propositions du Département de l'économie publique que les Chambres pourront faire preuve de compréhension, tout en atténuant ce que l'on peut considérer comme une anomalie dans notre système économique basé sur la liberté de l'entreprise.

M. d'A.

GUERRE ET PAIX

d'après l'œuvre de Léon Tolstoï

RESUME. — En 1812, Napoléon envahit la Russie et s'empare de Moscou. Il trouve la ville en flammes et vidée de ses habitants, mais l'un d'eux est resté, dans l'espoir d'abattre l'empereur : c'est le comte Pierre Bezoukhov. Au dernier moment, il renonce à son geste et est arrêté par une patrouille française qui le prend pour un pillard. Il risque la fusillade.



Par malchance, Pierre a été cueilli par une patrouille chargée de réprimer le pillage et d'arrêter les incendiaires. Les armes qu'il porte sur lui l'ont immédiatement désigné comme suspect et il est traîné sans ménagements dans la maison du Rempart de Zoubovo. Pour beaucoup, c'est l'antichambre de la mort ! Pierre rejoint des hommes hirsutes, jeunes et vieux, débraillés et hagards. Les heures qui suivent sont hallucinantes. Par paquets, on entraîne les prisonniers au dehors pour les fusiller. Pierre est emmené avec eux, aux côtés d'un paysan à l'allure effarée et débonnaire. Par quel miracle échappe-t-il à cette justice expéditive ? Il ne le saura jamais. Une bousculade le projette à nouveau dans sa prison et il perd à demi conscience.



Au bout d'un moment, le bruit des fusillades cesse et Pierre retrouve peu à peu ses esprits. Il se trouve avec d'autres prisonniers. Il reconnaît près de lui le petit paysan qui l'accompagnait un instant plus tôt et qui a échappé lui aussi à la mort. Il semble très calme. Son visage doux et barbu reflète une étrange sérénité. « Je me demande ce qu'il peut bien faire ? » pense Pierre qui l'observe, à demi hébété. « Mais... ce n'est pas possible, il est fou ! » L'homme a tiré une aiguille de sa poche et raccommode tranquillement un gros trou au genou de son pantalon ! Comment a-t-il pu dénicher une aiguille dans un endroit pareil et comment peut-il s'absorber dans cette besogne futile ? Il n'est donc pas, comme Pierre, hanté par les horreurs de la fusillade ? On dirait que l'homme a compris les pensées de son compagnon. « N'y pensez plus, monsieur », dit-il doucement. « Ce n'est pas à nous de juger si nous devons être épargnés ou fusillés. Quand nous serons dans l'autre monde, tout sera clair et Dieu nous donnera bien quelques explications... »



Tout à coup, un petit chien se faufile parmi les prisonniers et s'approche en frétilant du compagnon de Pierre. « Te voilà, mon Grison », s'écrie celui-ci avec un sourire. « Tu m'as retrouvé ? Oui, oui, je sais que tu m'aimes bien... » Il serre le petit chien contre lui et lève un bon regard vers Pierre. « Mais au fait, Monsieur, vous avez peut-être faim ? Attendez, j'ai gardé quelques pommes de terre de ma ration de tout à l'heure... Prenez-les. » Pierre s'aperçoit brusquement qu'il a une faim terrible. Depuis combien de temps n'a-t-il pas mangé ? Il a oublié. « Attendez », continue le paysan avec gentillesse. « Vous ne voulez pas un peu de sel ? » Il fouille dans ses poches, trouve un paquet de sel et le tend à Pierre. Celui-ci assaisonne machinalement son repas qu'il dévore. Jamais il n'a mangé quelque chose d'aussi bon ! Jamais non plus, il n'a rencontré un homme si simple et si humain. « Comment l'appelles-tu ? » demande-t-il à son compagnon. « Platon Karataïev », dit l'homme. « Au service, on me surnommait Petit Faucon. »

(A suivre).

Sur les ondes suisses

SOTTENS

7.00 Prélude matinal ; 7.15 Informations ; 7.20 Bonjour la semaine ! 11.00 Emission d'ensemble : Deux compositeurs suisses - Sur trois ondes ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.45 Informations ; 12.55 Pile et face ; 13.00 Le catalogue des nouveautés ; 13.30 Aimez-vous l'opéra ? 14.00 Matinée classique pour la jeunesse : On ne badine pas avec l'amour, de Musset ; 15.30 Musique romantique ; 16.00 Le rendez-vous des isolés ; 16.20 Musique variée ; 16.30 Rythmes d'Europe ; 17.00 L'Eventail ; 18.00 Folklore musical ; 18.15 La marche des idées ; 18.25 Galerie de pianistes ; 18.45 La Suisse au micro ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 19.45 A tire-d'aile ; 20.00 Enigmes et aventures ; 20.30 Le Tableau magique de Roland Durtal ; 20.45 Studio 4 ; 21.05 Romandie, terre de poésie ; 21.30 Le Prix de composition musicale Reine Marie-José ; 22.15 Caprices de Paganini ; 22.30 Informations ; 22.35 Deuxième édition du Miroir du monde ; 22.45 Un grand concertiste : Wilhelm Backhaus ; 23.15 Fin.

Second programme

Jusqu'à 19 h. Programme de Sottens ; 19.00 Emission d'ensemble du Studio de Bâle ; 20.00 Une grande œuvre de Bohuslav Martinů ; 21.00 Le chant de Nigamon, d'A. Honegger ; 21.10 Médailles de jadis ; 21.20 Alternances ; 21.35 Les potins de Dominique Fabre ; 21.40 La chasse aux chansons ; 22.10 Micro-Magazine du soir ; 22.30 Programme de Sottens.

BEROMUNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique légère ; 6.50 Pour un jour nouveau ; 7.00 Informations ; 7.05 Pour le début du printemps ; 7.30 Fin ; 11.00 Emission d'ensem-

ble (voir Sottens) ; 12.00 Musique bavauroise ; 12.20 Nos compliments ; 12.30 Informations ; 12.40 Le Radio-Orchestre ; 13.25 Musique de chambre ; 14.00 Pour Madame ; 14.30 Fin ; 16.00 Notre visite aux malades ; 16.35 Musique de chambre ; 17.00 Violoncelle et piano ; 17.30 Pour les jeunes ; 18.00 Chants populaires ; 18.20 Charivari ; 19.00 Actualités ; 19.20 Communiqués ; 19.30 Informations, écho du temps ; 20.00 Concert demandé par nos auditeurs. En intermède : La boîte aux lettres ; 21.00 La nouvelle Amérique ; 21.30 Concert ; 22.15 Informations ; 22.20 Chronique hebdomadaire à l'intention des Suisses à l'étranger ; 22.30 Musique religieuse contemporaine ; 23.15 Fin.

MONTE-CENERI

7.00 Marche et gymnastique ; 7.15 Informations ; 7.20 Almanach sonore ; 8.00 Fin ; 11.00 Emission d'ensemble (voir le programme de Sottens) ; 12.00 Musique variée ; 12.30 Informations ; 12.40 L'orchestre M. Robbiani ; 13.00 Le trafic ; 13.15 Revue musicale ; 14.00 Fin ; 16.00 Université radiophonique internationale ; 16.10 Thé dansant ; 16.30 Chant ; 17.00 Le micro de la RSI en voyage ; 17.30 Chansons en orbite ; 18.00 Musique demandée ; 18.30 Heure de la terre ; 19.00 Pages de Ketelbey ; 19.10 Communiqués ; 19.15 Informations - Il Quotidiano ; 20.00 Chansons préférées ; 20.30 Collines, montagnes, sommets ; 21.00 Le Miroir de Jésus ; 22.00 Rythmes et mélodies ; 22.30 Informations ; 22.35 Petit bar ; 23.15 Fin.

TELEVISION

20.00 Téléjournal ; 20.20 Carrefour ; 20.40 La Vie de Bohème, film ; 22.10 La chronique des Chambres fédérales ; 22.15 Dernières informations ; 22.20 Téléjournal (2e diffusion) et Carrefour ; 23.00 Fin.

A l'écoute

« Chanson vole » est décidément impayable ! Et cette émission, d'une gaieté tout à fait plaisante serait voilée par une brume permanente, sans doute, si elle n'était animée par deux boute-en-train remarquables, Mme Liliane Haag et M. Hubert Leclerg.

« Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris », « A malin, malin et demi », « Est pris qui croyait prendre », il y a sûrement d'autres dictons pour illustrer la conclusion du dernier « Mardi, les gars ! »...

Toujours est-il que le duo de ces compères donnait avec esprit la bastonnade à un quidam accusé d'avoir plagié l'indicatif de leur émission, dans le film « Zazi dans le métro ».

Cependant, au fond de leur sac-à-pieds-de-nez et parentes esbaudissements, ils trouvaient une excellente punition: désormais, l'indicatif ne sera plus joué au piano seulement mais par tout l'orchestre du coupable, enregistré sur disque.

Na !

(A suivre).

Sourions avec Jean Tarec

— Vous avez pris ça trop au sérieux, Chéri, je me serais contenté d'une belle terre de miel...



LES AVENTURES DE Miki

(A SUIVRE)



Félix le chat



le voyageur de la toussaint

simenon

108

C'était toujours la mère, chez elle, qui luttait de la sorte, pour sa nichée. Et qu'importait que Bob ne fût qu'un voyou, sa fille Louise une pâte molle, l'autre une écervelée romanesque qui s'était jetée à la tête d'un homme marié ?

Dans les soucis d'Octave Mauvoisin, elle ne représentait qu'une halte de quelques minutes, la halte de cinq heures de l'après-midi, quelques centaines de mille francs qu'il surveillait, une tasse de thé et une tartine à la marmelade d'orange...

Des pas lents, dans l'escalier. L'homme s'arrêtait toutes les trois ou quatre marches et on entendait son souffle court. Quand il atteignait l'antichambre, Gilles reconnut le sénateur Penoux-Rataud, pour qui les escaliers représentaient un supplice. Il avait, comme d'habitude, son parapluie à la main. Les deux policiers s'éloignèrent vivement de la fenêtre pour le saluer avec respect et le sénateur regardait Mauvoisin avec surprise, hésitait peut-être à lui adresser la parole, entraînait enfin sans frapper dans le cabinet du juge d'instruction.

Gilles ne bougeait toujours pas, mais son angoisse devenait douloureuse. Qu'est-ce que Penoux-Rataud était venu faire ? Il restait environ dix minutes. Sans doute les deux hommes avaient-ils parlé bas, près de la porte, car on avait vu leur silhouette se découper en ombre chinoise sur la vitre dépolie.

En reconduisant le sénateur, le juge lança à Mauvoisin un coup d'œil intrigué. L'ancien ministre eut une quinte de toux, cracha dans son mouchoir, examina avec attention ce qu'il avait craché, puis s'éloigna de son pas lent de vieil homme.

Encore une demi-heure, trois quarts d'heure. Enfin le timbre résonna, le commissaire se précipita, souriant à l'idée de son dîner qui se rapprochait.

Gilles aurait voulu se cacher, mais il ne quittait pas sa place et il restait assis, dans l'espoir de ne pas être vu.

Colette sortit la première, un mouchoir roulé en boule dans la main droite et, d'un geste résigné, elle saisit sa valise que le commissaire lui prit des mains en murmurant avec une ombre de galanterie :

— Laissez...

Puis elle écarquilla les yeux en voyant Gilles. Elle parut prête à se raviser, à rentrer dans le cabinet.

— Par ici, madame... Elle passa tout près de lui, sans un mot, et il regretta de ne pas l'avoir regardée, de ne pas lui avoir adressé un encouragement.

Quant au docteur Sauvaget, il suivait l'inspecteur vers le grand escalier.

— Vous voulez entrer, monsieur ?

C'était le juge aux cheveux roux et drus qui s'adressait à Gilles, du seuil de son bureau. Dans ce bureau, il y avait un greffier, que le jeune homme n'avait pas vu tout à l'heure et qui classait des documents à une petite table.

Le juge s'était assis.

— Qu'est-ce que vous désirez, monsieur Mauvoisin ?... Avant tout, permettez-moi de vous faire remarquer que votre visite est incorrecte, en dehors de toutes les règles, et que je ne devrais pas vous recevoir...

Satisfait de sa phrase, il regardait de bas en haut le jeune homme qu'il n'avait pas invité à s'asseoir et, comme Gilles ne trouvait pas ses mots, il ajouta avec impatience, en tirant un chronomètre en or de la poche de son gilet :

(A suivre)

football * football * football * football * football *

Martigny - U.G.S. 2-1 (1-0)

MARTIGNY : Fischli, Martinet, Maur; Giroud I, Ruchet, Giroud II; Giroud III, Claret, Pellaud, Kaelin, Regamey. U.G.S. : Chevrollet; Morcl, Pignuet; Fuhrer, Frod'honi, Gerber, Pullon, Cheiber, Neuschöfer, Mauron, Tedeschi.

Arbitre: M. Sordet de Delémont; 800 spectateurs; terrain lourd et glissant; temps froid.

Malgré cette victoire bienvenue, la ligne d'attaque octodurienne n'a pas montré un mordant ou un esprit combattif exceptionnel. Cette absence de Pasteur et de Mauron a permis aux adversaires de développer un jeu plus rapide qu'à l'accoutumée, mais les recherches d'un jeu trop fin entraînent la plupart des chances de but. Quand on est en position de shoot dans les seize mètres, pourquoi toujours attendre d'être attaqué, pourquoi compliquer 90 fois sur 100 une situation qui paraît claire ?

A notre avis il est préférable de shooter 20 fois à côté plutôt que de se faire prendre 20 fois la belle en cherchant à faire mieux. Le mieux n'est-il pas l'ennemi du mal ?

A part ces quelques remarques, Martigny a laissé dans l'ensemble une bonne impression et cette victoire doit moralement amener d'autres car avec 15 pts on est loin d'être à l'abri des relégations.

La première mi-temps est entièrement marquée par la supériorité octodurienne. A la 5e minute déjà Pellaud expédie un tir très violent qui passe un rien à côté. A la 9e Claret, qui fut le meilleur homme de cette première partie, tire juste au-dessus du sanctuaire de Chevrollet. A la 14e minute un corner oblige Chevrollet à se mettre en évidence. La pression octodurienne est terrible et la défense genevoise doit réaliser des prouesses pour contenir les assauts adverses. Puis plus rien d'important jusqu'à la 30e minute où une série de corner sont tirés par Martigny dont l'un risque fort d'être le bon lorsque Giroud II reprend de la tête une balle qui sort de peu. Deux minutes plus tard la ligne d'attaque valaisanne exécute une phase de jeu que nous aimerions voir souvent. Claret, Pellaud, Regamey et Kaelin font une série de passes croisées, sèment

le désordre dans la défense d'UGS puis donnent une passe en retrait à Giroud II qui de 20 m. envoie un tir ras-terre imparable dans le coin gauche. Ci 1-0. Jusqu'à la mi-temps la pression martigneraise ne baisse pas, sans pour autant amener d'autres buts.

Dès la reprise le vent de la domination tourne alors que la bise glacée continue à violacer les spectateurs ! A la 5e minute, alors que Fischli est battu, Martinet dégage sur la ligne de but ! Ce coup du sort de découragement pas les joueurs d'UGS qui continuent d'appuyer. Malgré cela la prochaine émotion qui nous est réservée est amenée par Martigny au bénéfice d'un corner, Giroud II reprend de la tête le ballon qui cette fois-ci s'écrase sur la latte avant de finir sa course dans les bras de Chevrollet. A la 12e minute

à la suite d'un gros travail de ses camarades Neuschöfer bat Fischli. Ci 1-1. Ce but semble couper les jambes des Martigneraises qui durant quelques minutes subissent la loi des gens du bout du lac. A la 26e minute, coup de théâtre: Martigny contre-attaque, lance Pellaud. Ce dernier fait une longue passe à Kaelin mais Cheiber, replié dans ses 16 mètres, intercepte mal cette passe et marque contre ses couleurs. Dès ce moment Martigny gagne du temps, alors qu'UGS semble résigné à son sort et la fin de la rencontre sombre dans la monotonie.

Relevons pour terminer un fait assez rare: Martigny n'a pas concédé un seul corner. Mais cette constatation en amène naturellement une autre plus inquiétante. Martigny a tiré quelque 12 corners et n'a marqué qu'un seul but ! Le jour où les dirigeants trouveront un marqueur à incorporer dans sa ligne d'attaque les Octoduriens feront certainement « mal » !

Dominique Furet

SIERRE PERD TOUTE CHANCE !

Sierre - Berthoud 2-3 (2-2)

C'est devant 500 personnes à peine que s'est déroulée cette partie capitale de Première Ligue. Alors que les visiteurs comptaient trois points d'avance, les locaux espéraient pouvoir compenser partiellement cet handicap en remportant la victoire.

Berthoud joue la première mi-temps avec un fort vent et pousse l'attaque à fond. Aussi, après 10 minutes de jeu, le leader parvient à ouvrir la marque grâce à un tir pris des 12 mètres qui ne laisse aucun espoir au courageux Gabioud. Vive réaction sieroise et le temps d'engagement pour voir la formation sieroise égaliser par Arnold qui profite très habilement d'une mésaventure entre l'arrière visiteur et son gardien. Ce dernier, chargé par son co-équipier, dégage mal le ballon et l'avant sierois ne loupe pas la cible. Sierre continue sa pression et le même Arnold inscrist le second but en envoyant la balle d'un puissant gauche dans le coin droit des buts bernois.

La joie sera de courte durée, car Dyeli, le stoppeur, monté à l'attaque parviendra à égaliser une minute avant la mi-temps. Les deux équipes jouent la prudence durant les dix premières minutes de la re-

prise. Malheureusement pour Sierre, le demi Roduit blessé involontairement son co-équipier Camporini et de surcroît loupera sa reprise de volée pour envoyer une dernière fois le ballon au fond des filets du malheureux keeper sierois. Malgré tous les efforts déployés par l'équipe locale, le score ne changera plus et laissera les deux points à Berthoud, certainement la meilleure formation de Première Ligue et qui mérite donc largement sa place actuelle.

Pour Sierre la dernière chance s'est envolée. C'est dommage, regrettons-le, mais espérons que les responsables techniques sauront poursuivre leurs efforts en vue de présenter une belle équipe pour la saison prochaine.

Chez Berthoud, un seul point faible: le gardien. Il faudra que les Bernois prévoient un remplaçant pour éviter toute surprise désagréable.

Y.

UN RESULTAT QUI SE PASSE DE TOUT COMMENTAIRE

Brühl - Sion 6-0 (3-0)

Au Krontal, devant 2000 spectateurs, l'équipe st-galloise a cueilli une surprise victorieuse sur le leader du classement. En raison de chutes de neige, le match dut être interrompu quelques minutes après 23 minutes de jeu. Les Sédunais se présentèrent sans Baudin et Héritier et Brühl sans Wuergler et Wohlwend. A la 30ème minute, l'arbitre Emmenegger (Bâle) autorisa le changement de Troger par Anker au Sion.

Marqueurs : Thommes (18e: 1-0); Schmid (31e: 2-); Bruckl (40e: 3-0); Haag sur pénalty (48e: 4-0); Bruckl (57e: 5-0); Thommes (86e: 6-0).

Au lieu de jouer tous les matches à 12 joueurs, il vaudrait mieux placer les 11 à leur place. Ce serait plus sportif, plus spectaculaire et probablement plus rentable. Une correction pareille mérite un examen sérieux des compétences de celui qui dirige l'équipe.

Le championnat suisse

LIGUE NATIONALE A
Servette-Young Fellows 7-0
La Chaux-de-Fonds-Young Boys 2-4
Fribourg-Lucerne 0-0
Winterthur-Zurich 1-3
Bâle-Granges 1-1
Grasshoppers-Lausanne 0-0

Servette 17 15 0 2 50-18 30
Young Boys 15 9 4 2 41-21 22
Zurich 17 9 4 4 47-28 22
La Chaux-de-Fonds 17 9 2 6 50-38 20
Grasshoppers 17 7 5 5 40-34 19
Lucerne 17 8 3 6 28-25 19
Young Fellows 17 7 3 7 33-37 17
Granges 16 6 4 6 43-35 16
Bâle 17 7 1 9 21-24 15
Bienne 16 5 4 7 31-31 14
Fribourg 17 5 3 9 18-33 13
Lausanne 15 3 3 9 23-39 9
Winterthur 16 4 1 11 21-45 9
Chasso 16 2 1 13 11-49 5

LIGUE NATIONALE B
Lugano-Aarau 2-0
Martigny-U.G.S. 2-1
Berne-Cantonal 2-2
BRUEHL-Sion 6-0
Vevey-Schaffhouse 2-0
Thoune-Nordstern 5-1
Bellinzona-Yverdon 2-0
Lugano 17 11 2 4 60-29 24
Bellinzona 17 9 5 3 30-17 23
Sion 17 10 3 4 32-25 23
Thoune 17 9 4 4 42-25 22
Schaffhouse 17 10 2 5 35-19 22
Yverdon 16 10 1 5 33-20 21
Martigny 17 4 7 6 18-22 15
Vevey 17 6 2 9 21-31 14
Brühl 17 6 1 10 32-35 13
U.G.S. 17 5 3 9 24-29 13
Berne 17 3 7 7 32-45 13
Cantonal 16 4 4 8 28-46 12
Aarau 17 4 4 9 21-39 12
Nordstern 17 4 1 12 19-45 9

COUPE SUISSE Bienne-Chiasso 1-0
Championnat suisse des réserves:
Bâle - Granges, 0-0; Bienne - Chiasso, 5-2; La Chaux-de-Fonds - Young Boys, 1-3; Fribourg - Lucerne, 2-2; Grasshoppers - Lausanne, 3-2; Servette - Young Fellows, 1-2; Winterthur - Zurich, 2-2.
Bellinzona - Yverdon, 1-1; Berne - Cantonal, 3-1; Brühl - Sion, 4-0; Lugano - Aarau, 5-0; Martigny - U.G.S., 2-4; Vevey-Schaffhouse, 3-0; Thoune - Nordstern, 2-2.

PREMIERE LIGUE
Etoile-Carouge I-Raron I 2-1
Sierre I-Berthoud I 2-3
Naters I-Salgesch I 1-0
Langenthal-Forward Morges 1-0
Malley-Versois 3-1
Payerne-Boujean 34 2-2
1. Berthoud 14 9 3 2 40-17 21
2. Versois 14 8 1 5 37-25 17
3. Carouge 14 8 1 5 31-26 17
4. Xamax 14 7 3 4 28-24 17
5. Sierre 14 6 4 6 32-23 16
6. Boujean 34 14 5 4 5 33-29 14
7. Langenthal 14 6 2 6 23-24 14
8. Malley 14 4 6 4 17-18 14
9. Monthey 14 5 2 7 21-26 12
10. Forward 14 5 2 7 20-27 12
11. Rarogne 14 2 4 8 23-43 8
12. Payerne 14 1 4 9 17-42 6

SUISSE CENTRALE. - Alle - Longeau, 1-0; Bassecour - Moutier, 2-4; Concordia - Porrentruy, 2-1; Soleure - Delémont, 4-0.
SUISSE ORIENTALE. - Blue Stars - Lamone, 6-0; Emmenbrücke - Locarno, 1-2; Solduno - Vaduz, 1-1; Wil - Bodio, 0-2.

DEUXIEME LIGUE
Visp I-Chippis I 3-4
Monthey II-Salgesch I 2-1
Muraz I-St-Maurice I 2-3
Vernayaz I-Fully I 6-0
Ardon I-Brig I 4-1
1. St-Maurice 11 8 2 1 37-17 18
2. Vernayaz 11 7 1 3 37-14 15
3. Muraz 11 6 2 3 26-21 14
4. Salquenen 11 6 1 4 33-25 13
5. Ardon 11 5 2 4 27-22 12
6. Chippis 12 6 0 6 38-36 12
7. Monthey II 11 5 1 5 22-33 11
8. Brigue 12 3 2 7 22-28 8
9. Viège 11 2 1 8 19-36 5
10. Fully 11 1 2 8 12-41 4

TROISIEME LIGUE
St-Léonard I-Steg I 1-2
Lens I-Montana I 4-0
Conthey I-Grimisuat I 3-0
Sion II-Sierre II 3-0
Grône I-Châteauneuf I 2-1
Saillon I-Martigny II 5-0
Orsières I-Collombey I 7-1
Vouvry I-US. Port-Valais 1-0
Riddes I-Saxon I 1-1
Vétroz I-Chamoson I 5-3

1. Châteauneuf 13 m. 19 pts.
2. Grône II 12 18
3. Lens I 13 17
4. Lalden 13 18
5. Sierre II 14 15
6. Sion II 13 11
7. Conthey 13 11
8. Steg 12 9
9. St-Léonard 12 8
10. Montana 12 8
11. Grimisuat 13 6

Groupe II
1. Saxon 13 m. 22 pts.
2. Orsières 13 21
3. Saillon 13 20
4. Leytron 12 13
5. Port-Valais 13 13
6. Riddes 14 13
7. Collombey 13 12
8. Vétroz 13 12
9. Vouvry 13 4
10. Chamoson 12 4
11. Martigny II 13 2



L'ailier sierois ARNOLD (tout à gauche) aux prises avec la défense bernoise. (Photo Aegester, Sierre)

Pottier et Georgy à nouveau sélectionnés

Football. - Les joueurs suivants ont été retenus pour les matches d'entraînement de mercredi à Berne:

Equipe A (contre Schalke 04), gardiens: Eisener (Winterthur), Schneider (Servette), Arrières et demis: Baoni (Grasshoppers), Grobety (Lausanne), Kernin (La Chaux-de-Fonds), Meier et Schneiter (Young Boys), Weber (Bâle), Wüthrich (Zurich). Avants: Allemann (Young Boys), Antenen (La Chaux-de-Fonds), Ballaman et Vonlanthen (Grasshoppers), Brizi (Zurich) et Hügi (Bâle).

Equipe B (contre les espoirs), gardiens: Ansermet (Young Boys) et Chevrollet (UGS). Arrières et demis: Fuhrer, Schnyder et Walker (Young Boys), Meylan (Servette), Sidler (Granges), Winterhofen (Grasshoppers), Reutlinger (Zurich). Avants: Frey (Lucerne), Hamel et Mauron (Granges), Schmid (Winterthur), Stäuble (Bienne) et Tachella (Lausanne). Espoirs, gardiens: Barlie (Servette), Brosi (Fribourg). Arrières et demis: Dürr (Young Boys), Faccin (Grasshoppers), Hofmann et Stehrenberger (Lucerne), Stierli (Zurich), Maffiolo (Servette). Avants: Bertschi, Frigerio et Pottier (La Chaux-de-Fonds), Georgy et Henri (Servette), Rieder (Young Boys), Schultheiss (Fribourg) et Dubois (Granges).

Vevey-Schaffhouse 2-0 (1-0)

VEVEY. - Cerutti, Carrard, Luthi, Roulet, Liechti, Kost, Trachsler, Berset, Keller, Bertogliati, Nicola.

SCHAFFHOUSE. - Schmid, Wollenweider, Luthi, Mohl, Zanin, Schwander, Wiehler, Berger, Akeret, Scheider, Wenzler.

Le match s'est déroulé sur bon terrain, pluie et soleil par intermittence, devant 1.500 spectateurs. Arbitre: M. Stauble (Saint-Gall), excellent.

Les buts ont été marqués, à la 25e minute, par Berset; à la 65e, par Nicola.

Actuellement, le Vevey-Sport annonce une nette reprise qui doit lui permettre de se maintenir en ligue nationale B. Les récents succès devaient se confirmer devant Schaffhouse qui occupe le troisième rang.

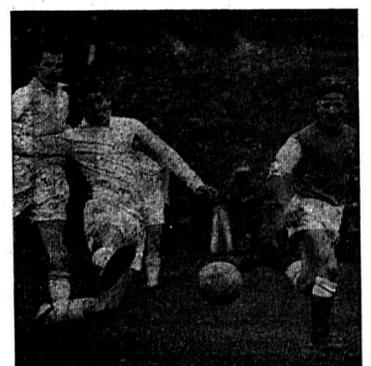
A vrai dire, nous n'avons pas assisté à

une rencontre de grande valeur technique, du moins de la valeur de ligue nationale. En effet, les deux équipes se sont donné beaucoup de peine, mais nous n'avons retenu que très peu d'action. Au vu de la partie, les locaux auraient mérité une avance plus nette, mais soit par précipitation, soit par maladresse, les buts adverses ne peuvent être violés.

Nous excuserons peut-être les Veveysans qui font maintenant la course contre la montre pour rattraper le terrain perdu. Il importe donc assez peu de confectionner du bon football. Seul le résultat final a de l'importance. Le match d'hier après-midi était donc capital pour les Veveysans qui nous ont semblé aborder cette explication très contractés. Néanmoins, la majeure partie du match fut nettement en leur faveur. Donc, dans l'ensemble, l'équipe fut bonne. Par contre, Kost fut légèrement inférieur à ses dernières prestations. Le centre-avant Keller fut absolument nul - ou plutôt partout et nulle part - à la fois. Véritable locomotive, ce joueur couvre un total impressionnant de kilomètres. Quant à son rendement, il est quasi nul.

Schaffhouse nous a déçu. Pour une équipe alors en troisième position du classement, nous attendions beaucoup plus de sa part, car aucune attaque des visiteurs n'a retenu notre attention. (D.)

CAROUGE-RAROGNE 2-1



Le premier but carougeois marqué par ZUFFEREY, malgré l'excellent B. BREGY

QUATRIEME LIGUE
Granges I-Lens II 0-6
Montana II-Varen I 0-7
Naters I-Salgesch II 2-2
Ayet I-Grimisuat II 6-1
Savièse II-Bramois I 0-9
St-Léonard II-Grône II 0-3
(retrait du FC. St-Léonard II)
Ayet II-Savièse I 1-1
Vex I-ES. Nendaz I 3-1
Bagnes I-Fully II rev.
Erde I-Ardon II 0-5
JUNIORS A
Vevey I-Monthey I rev.
U.G.S. I-Malley I 3-2
Sion I-Martigny I 2-0
Etoile-Carouge I-Servette I 3-1
Le Locle I-Xamax I 2-1
Cantonal I-Chaux-de-Fonds I 4-1
Yverdon I-Lausanne-Sports I 1-3

PREMIER DEGRE
Saillon I-Sierre I 10-0
Brig I-Salgesch I (for.) 3-0
Leytron I-Grône I 2-1
Monthey II-Fully I 3-1

DEUXIEME DEGRE
Raron I-Lens I 3-2
Bramois I-Lalden I 1-7
Varen I-Granges I 2-3
Steg I-Lens II 3-2
St-Léonard I-Chippis I 1-6
Riddes I-Châteauneuf I 1-7
Savièse II-Ayet I 5-3
Vétroz I-Erde I 2-3
Chamoson I-Savièse I 1-0
St-Maurice I-Saxon I rev.
Muraz I-US. Port-Valais I (for.) 3-0
Vouvry I-Vionnaz I 2-1

CHAMPIONNAT CANTONAL
COUPE DES JUNIORS B et C (3ème tour)
Naters B I-Raron B I 0-1
Sion B II-Visp B I 3-0
Chippis C I-Sion B I 0-4
Leytron B I-Orsières B I 1-6
Martigny C I-Monthey B I 1-1
(Martigny gagne par tirage au sort)

SPORT-TOTO
X 1 2 X X 1 2 1 X 1 1 1 1

Tous les sports

TENNIS DE TABLE - Samedi à Uster, la Suisse a remporté sa première victoire aux dépens de la Hollande par 5-4. Le match fut passionnant à suivre, les Suisses menant par 2-0, puis 3-1, avant de se faire remonter à 4-4 et de triompher dans la rencontre décisive grâce à Lajos Antal.

Hockey sur glace. - En battant à Bolzano, Diavoli Milan par 4-0 (2-0 0-0 2-0), Cortina Rex s'est assuré le titre de champion d'Italie de première division. Le match a été dirigé par les arbitres suisses Olivieri et Breitenstein.

Renvoi de la Coupe des Cerniers

La Coupe des Cerniers, qui devait se dérouler hier, aux Giettes, a été renvoyée une tempête de neige s'étant abattue sur la région. La course aura lieu l'un de ces prochains dimanches.

Concours de Zinal

COURSE DE FOND
Juniors. - 1. Marco Caloz, Vercorin-Brentaz, 39' 01; 2. Raymond Devanthery, Vercorin-Brentaz, 41' 10; 3. René Siggen, Vercorin-Brentaz, 41' 43; 4. Marco Siggen, Vercorin-Brentaz, 42' 24.
Seniors (même parcours). - 1. Vital Salamin, Anniviers, 39' 09; 2. Phillipert Rovey, Anniviers, 39' 43; 3. Darbellay, gendarmerie cantonale, 42' 48. Marco Caloz, qui a fait le meilleur temps, gagne le challenge de la Pension Besso.

SLALOM GEANT
Juniors. - 1. Clément Dayer, Hérémence, 1' 03; 2. Nicolas Sierro, Hérémence, 1' 04; 3. Michel Theytaz, Hérémence, 1' 05; 4. Marco Caloz, Vercorin-Brentaz, 1' 09.
Seniors. - 1. Régis Theytaz, Anniviers, 1' 10; 2. Arthur Siggen, Vercorin-Brentaz, 1' 11.

COMBINE JUNIORS
1. Marco Caloz, Vercorin-Brentaz, gagne le challenge du Téléski de Zinal; 2. Vital Salamin, Anniviers.

Ski. - Les deux premiers slaloms géants du Grand Prix de la Maurienne se sont disputés à la Toussuire (France), sous un soleil magnifique et sur une neige excellente. Le tracé utilisé, aussi bien par les skieurs que par les skieuses, comportait 84 portes pour une longueur de 1.800 mètres environ et 430 mètres de dénivellation.

L'épreuve masculine a été marquée par la chute de deux des principaux favoris: l'Autrichien Gérard Nanning et le Français Albert Gacon, qui tous deux avaient fait un très beau début de parcours.

MESSIEURS:
1. Messner (Aut.), 1' 49" 41; 2. Du-villard (Fr.), 1' 50" 51; 3. Mahlknecht (It.), 1' 50" 62; 4. Falk (Aut.), 1' 50" 69; 5. Arpin (Fr.), 1' 50" 82; 6. Schafflinger (Aut.), 1' 51" 1; 7. Fill (It.), 1' 51" 1; 8. Lacroix (Fr.) 1' 51" 58; 9. Brupbacher (S.), 1' 52" 4; 10. Nicolo (It.), 1' 52" 85; 11. G. Grünfelder (S.), 1' 53" 22; 12. J. D. Favre (S.), 1' 53" 39. Puis: 34. Stern (S.), 2' 16" 61.

DAMES:
1. Traudl Hecher (Aut.), 1' 59" 62; 2. Arlette Grosso (Fr.), 2' 03" 5; 3. Cécile Prince (Fr.), 2' 03" 21; 4. Thérèse Leduc (Fr.), 2' 03" 90; 5. Anne-Marie Leduc (Fr.), 2' 04" 66; 6. Traudl Gaber (Aut.), 2' 05" 82; 7. Christl Staffner (Aut.), 2' 06" 69; 8. Mirl Thoma (Aut.), 2' 08" 97; 9. Marguerite Leduc (Fr.), 2' 09" 14; 10. Edda Kainz (Aut.), 2' 10" 59; 11. Patricia du Roy de Blicquy (Be.), 2' 11" 16.

CYCLISME - Le Critérium international de Fréjus, qui réunissait un lot important de champions, a été marqué par les abandons de plusieurs de ces derniers, et notamment de Anquetil, Forestier, Hasenforder, Louison Bobet, Baldini, Bouvet, Simpson et Nencini. Voici le classement:
1. Graczyk (Fr) les 104 km en 2 h 29' 12"; 2. Salvador (Fr) à 29"; 3. Miranda (Fr) m.t.; 4. Sclée (Fr) à 34"; 5. Fina (It); 6. Groussard (Fr); 7. Bahamontes (Esp); 8. Lach (Fr); 9. Dotto (Fr); 10. Darrigade (Fr).



MEUBLES

Notre service de crédit toujours des plus sensationnels.
Sans formalités et toute discrétion

GARANTIE DE 20 ANS

DIVAN-LIT soit : ottomane tête mobile, protège et matelas. Comptant : Fr. 120.—
 A crédit : acompte Fr. 20.— et 12 x **10.-**

DOUBLE-COUCHE soit : 2 divans superposables, 2 protèges, 2 matelas. Comptant : Fr. 245.—
 A crédit : acompte Fr. 45.— et 24 x **10.-**

MAGNIFIQUE STUDIO soit : 1 canapé, 2 fauteuils remb., tissus à choisir. Comptant Fr. 220.—
 A crédit : acompte Fr. 20.— et 24 x **10.-**

SALLE A MANGER soit : 1 dressoir noyer, 1 table, 4 chaises. Comptant : Fr. 450.—
 A crédit : acompte Fr. 40.— et 36 x **13.-**

CHAMBRE A COUCHER soit : 2 lits jumaux, 1 armoire, 1 coiffeuse avec glace, 2 tables de nuit. Comptant : Fr. 600.—
 A crédit : acompte Fr. 100.— et 36 x **17.-**

Exposition permanente avec vitrines.
 Reprise de vos anciens meubles au plus haut prix.

SENSATIONNEL

Assurance-famille supprimant le paiement des mensualités en cas de décès - invalidité - maladie du signataire.

P 3-1 B

Veillez m' DOCUMENTER sans frais :

BON Nom et prénom :

Adresse :

MODERNA

(Ameublements Modernes)

Tél. (029) 2 79 39

VUADENS

(Fribourg)

Route de Vevey

On demande

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et servir au magasin. Bons gages. Entrée tout de suite.

Fromagerie Valaisanne, Martigny-Ville.
 Tél. (026) 6 16 48.
 P4599S

Buffet de la Gare
 Le Châble, cherche

SOMMELIERE

débutante acceptée.

Tél. (026) 7 11 34.
 P90053S

Je cherche une petite

déménageuse

ou camion rentrant à vide depuis Genève pour transport de meubles, pour le Val d'Anniviers.

Tél. (022) 33 94 19.

A vendre d'occasion

baïnoires à murer

1 cuisinière électrique

à 3 plaques.

S'adresser à André Vergères, Conthey-Place.

Tél. (027) 4 15 39.

P4480S

A vendre à l'état de neuf

MOTO

Matchless 500 cm³ mod. 1952, roulé 38 000 km. Fr. 400.—
 Tél. (021) 26 27 69 (repas).

P521L

Le magasin de laines au grand choix

LAINE

à Fr. 1.35

par 10 pelotes, choi-
 qualité, grand stock
 A L'Arlequin, av
 de la Gare 40, Mar-
 tigny. Mmes Cret-
 ton et Puipe, tél
 (026) 6 13 59.

que fait la loterie romande?

Elle offre du nouveau:



Dans le canton du Valais

Contre la tuberculose	2 598 739.-
Pour l'enfance	533 611.-
Malades et invalides	502 373.-
Pour la femme et la jeune fille	104 454.-
Pour les soldats	134 852.-
Secours d'hiver	423 721.-
Les arts et les lettres	173 145.-
Education physique	60 540.-
Tourisme	507 394.-
Divers	92 206.-
Jusqu'à fin 1959	5 131 035.-

un billet gagnant sur cinq!
 Choisissez cinq terminaisons de

1 à 5 ou de 6 à 0

Chacun de ces groupes est assuré de gagner un lot.

de plus vous pouvez gagner un gros lot de

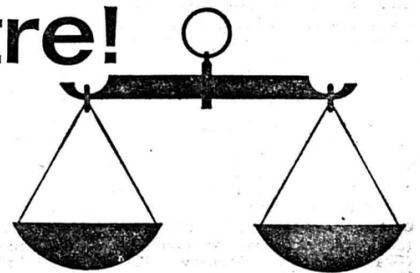
100 000.- ou de 30 000.-

soit plus de 5 millions

Tirage vendredi 7 avril

SION - La Planta - Ch. Post. II c 1800

Pesez bien le pour et le contre!



Si vous avez besoin d'une voiture pour votre activité professionnelle, vous serez forcément amenés, en procédant par élimination, à envisager l'achat d'une DKW-JUNIOR. Ses avantages: Traction avant, donc sécurité totale de conduite par n'importe quel temps, sur n'importe quelle route. Lubrification constante en huile fraîche - donc départ immédiat par grand froid ou par grande chaleur. Sièges «anatomiques» - qui permettent d'arriver reposés après les plus longues étapes. Coffre «vacances» et carrosserie à habitabilité maximum pour 5 personnes. Economie - un service tous les 7500 km seulement. Un essai sur route vous aidera à bien peser le pour et le contre!

DKW Junior



Choisissez aujourd'hui encore votre DKW, la hausse des prix est imminente

Agence générale pour le Valais Romand

GARAGE DU CASINO - SAXON

Téléphone (026) 6 22 52

AGENTS :

Garage Hediger, Sion

Garage Central, A. et M. Perrin, Sierre

Garage Magnin, Sembrancher

Garage des Sports, Ch. Launaz, Monthey

Conditions exceptionnelles de paiement par crédit AUFINA

Platrerie

Entreprise de gypserie-peinture, ayant personnel qualifié disponible, se chargerait de tous travaux de plâtre.

S'adresser entre 12 h. 30 et 13 h. au tél. (027) 4 71 21.

P 4643

VU LE GRAND SUCCES DE LA NOUVELLE TAUNUS 17 M



Nous vous offrons nos belles occasions à vendre ou à échanger au meilleur prix :

1 Taunus 17 M 1960 4 portes, couleur verte et blanche, état de neuf, garantie et expertisée.

1 Peugeot 403, 4 portes, moteur neuf, couleur grise, livrée expertisée avec garantie.

1 Taunus 17 M 1959, 2 portes, couleur bleue et blanche, très belle présentation, livrée expertisée avec garantie.

1 Taunus 17 M 1958, 2 portes, couleur blanche, belle présentation, livrée expertisée avec garantie.

1 Opel Rekord, 2 portes, couleur grise, livrée expertisée avec garantie.

ainsi qu'une grande nombre de véhicules de toutes marques à des prix intéressants avec facilités de paiement.

Garage Valaisan

Kaspar frères, Sion - Tél. (027) 2 12 71

Distributeur officiel FORD

P 23-9 S

UN BILLET GAGNANT SUR CINQ



vendredi 7 avril

loterie romande

Nous payons

5 3/4%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.

Talstrasse 82, Zurich 1 Tél. (051) 27 92 83



Xamax-Monthey 1-0 (1-0)

Stade de la Maladière, Neuchâtel, fort vent, 1000 spectateurs.
MONTHEY: P. Aurluna; B. Pattaroni, Furrer; J.-Cl. Aurluna, Fracheboud, Morier; Borgeaud, Berra, Delavy, Werren, Rimet.
XAMAX: Gysler; Gutknecht, Tribolet; Bonfigli, Meier, Ravera; Mella, Wehrli, Rohrer, Dziwoki, Gentil.
Arbitre: M. Wiesskopf, de Schlieren.
But: 39e minute: Rohrer, de la tête, sur corner tiré par Mella et balle relâchée par Aurluna.

Notes: Xamax joue sans Kauer et Chkolnix tandis que Monthey est privé de Peney (blessé) et d'Anker (empêché). En seconde mi-temps, Rimet, bousculé par un adversaire, se laisse aller à un geste d'énervement et M. Wiesskopf l'expulse. Le brave Roland, à qui telle aventure arrive pour la première fois, était désolé mais il n'est pas le premier qui réagisse ainsi après un choc. Le malheur veut que ce soit généralement les joueurs les plus corrects qui aient ces réactions.

Les Montheyens, qui se déplaçaient avec une équipe incomplète, ont joué une défensive stricte confiant à leurs avants de pointe le soin de lancer des raids solitaires qui, si ils ont parfois donné du fil à retordre aux arrières neuchâtelois, ne sont que rarement parvenues à inquiéter le gardien local Gysler. Il est vrai que l'avant valaisain qui abattait alors était insuffisamment soutenu par ses camarades et que la défense de Xamax pouvait

ainsi intervenir assez facilement. Cette carence de la ligne d'attaque montheyenne fit que le match se déroula presque entièrement devant les bois défendus par P. Aurluna qui se montra excellent comme tous ses camarades de la défense. Les arrières bas-valaisans tiennent ainsi constamment en échec la ligne d'attaque locale et il fallut que le gardien visiteur relâche une balle difficile pour que le hockeyeur des Young-Sprinters, Rohrer, promu centre-avant en l'absence de Kauer, marque un but privant ainsi les Montheyens du bénéfice de leurs efforts. Bien que vaincus, ces derniers ont fait preuve de beaucoup de volonté et ont ain-

si effacé le mauvais souvenir laissé par leur prestation du dimanche précédent. Espérons que le deuxième tour voie l'équipe montheyenne faire toujours preuve d'autant de détermination que samedi passé et les résultats viendront malgré les moyens parfois limités dont dispose le club. Terminons en disant que les commentateurs d'un confrère lausannois, parlant de la «rude» défensive des Montheyens, sont nettement exagérés. Lorsque plus de quinze joueurs se pressent dans un espace restreint, des chocs se produisent automatiquement. Mais ils sont souvent bien moins rudes qu'il n'y paraît et ne sont pas toujours le fait de l'équipe qui se défend. Ce fut le cas samedi où de nombreuses fautes furent sifflées aussi bien contre les Neuchâtelois que contre les Montheyens. elo.

ne permit pas aux équipes, nerveuses durant toute la dernière heure de jeu en raison du résultat serré, de développer un jeu bien agréable. Chaque équipe utilisa ses armes: technique et intelligence de jeu pour les Agaunois, fougue et puissance physique pour les maîtres de céans. Malgré cela, les visiteurs ne régnèrent pas à s'engager physiquement et les Muriens tentèrent et réussirent à présenter un football acceptable. La victoire du leader est logique bien qu'un match nul aurait également pu être obtenu par les locaux qui commencent, en début de match de graves erreurs de marquage qui leur coûtèrent deux buts. Les Agaunois leur rendirent la politesse et deux cadeaux de la défense ramenèrent la marque à 2 partout. Le jeu, qui avait jusqu'alors été agréable à suivre devint serré et la dernière heure de jeu fut un âpre combat au cours duquel St-Maurice eut plus d'occasion de marquer et en profita. elo.

En seconde mi-temps, Monthey II domina outrageusement son adversaire mais ne parvint que difficilement à concrétiser son avantage. Il y réussit finalement grâce à Zarfra qui reprend une balle lâchée par le gardien visiteur. Peu avant la fin, les locaux bénéficièrent d'un pénalty qu'il ne parvint pas à transformer et la fin survint sur un score flatteur pour les visiteurs. elo.

QUATRIEME LIGUE

Naters I - Salquenen II 2-2

Ce match capital pour les deux équipes, la recevant étant en tête, talonnée de près par Salquenen II n'a pas répondu à l'intérêt attendu. En première mi-temps Naters, avec l'aide du vent, s'est imposé avec une certaine facilité en marquant son premier but après deux minutes de jeu déjà. A la 24ème minute, les locaux augmentèrent la marque et paraissaient prendre un avantage assez sérieux.

C'était sans tenir compte du cran du «Höllenstein» qui, bénéficiant à son tour de l'aide du vent, dès la seconde mi-temps, sur corner ramena le score à un but d'écart. Douze minutes avant la fin du match, dirigé par M. Tissières de Bramois, Constantin, le plus vieux joueur, parvint à surprendre le gardien local sur un tir pris à grande distance. La joie fut grande dans le camp de Salquenen. Car, à part le point acquis Constantin venait de marquer son premier but depuis 15 ans! Voilà le résultat de la persévérance! Y.

Muraz - St-Maurice 2-3 (2-2)

Terrain des Plavaux, Muraz, gras et boscage. 150 spectateurs.
MURAZ: Fumeaux; Lonfat, J. Turin; B. Vernaz, C. Vernaz, F. Turin; Rudolf, M. Vernaz, C. Vernaz, Marquis, T. Turin.
ST-MAURICE: Frey; Rappaz, Badino; Mottiez I (Dubois), Frioud, Rimet; Dubois (Mottiez I), Sarraasin, Barman, Boillat, Mottiez II.
Arbitre: M. Pécourini, Genève, excellent.
Buts: 4e: Barman, reprenant un centre de Sarraasin.
 7e: Boillat, reprenant une balle renvoyée par Fumeaux, après un fort tir de Mottiez II.

23e: T. Turin reprend un centre de Marquis, le met sur la latte et, tandis que Frey est à terre, reprend et marque.
 36e: Conrad, de la tête, sur centre de T. Turin.
 71e: Mottiez I, sur renvoi de la défense, après un tir de Barman.
Notes: à la 64e minute, Fumeaux retient un pénalty botté par Sarraasin.
 Ce fut plus souvent un combat qu'un match de football mais, bien qu'il y ait eu quelque foule, le jeu ne dégénéra pas et la partie fut intéressante à suivre. L'enjeu était d'importance et l'état du terrain

Monthey II-Salquenen 2-1 (1-1)

Ce match connu deux mi-temps bien distinctes. Au cours de la première, les deux équipes furent jeu égal et le score nul, à la mi-temps, reflétait bien la physiologie de la partie. Salquenen ouvrit le score après quelques minutes de jeu, grâce à son meilleur joueur, A. Mathier, qui trompe le gardien local d'un tir pris à près de 20 m., Monthey II égalisait vers la demi-heure par G. Pattaroni.

Plusieurs raisons expliquent le succès de l'Opel Capitaine: son aspect élégant, son moteur 6-cylindres, silencieux, à grande réserve de puissance, son intérieur clair offrant largement place à 6 personnes, son coffre géant - et tout un ensemble de qualités dignes de votre confiance. Examinez-la! Essayez-la!



La fameuse Opel Capitaine

Opel Capitaine Fr. 13150.-
 Opel Capitaine «L», exécution de luxe Fr. 14050.-
 Un produit de la General Motors - Montage suisse

G. Revaz, Garage de l'Ouest, Sion.
 Téléphone (027) 2 22 62

OCH 69/60 P

Pour les beaux jours

Complets ville

en draperie laine, rayures mode, coupe soignée

179.-

Veston sport

dessins modernes teintes mode

79.-

Pantalon

en peigné pure laine finition BRUNEX, une gamme de coloris

49.-

Chemise ville

en popeline unie ou rayée manchettes doubles

25.80

Complets ville

belle exécution, forme moderne, dessins Prince de Galles

198.-

Complets ville

finition impeccable, tons mode, coupe du jour

208.-

Veston sport

coupé dans les tout derniers colpris

98.-

Pantalon

en peigné pure laine, forme étroite, sans revers plusieurs coloris

59.-

Chemise Nylair

en tricot poreux NYL SUISSE article sensationnel, rayée ou unie

29.50



Tout pour Pâques



Monthey - Martigny - SION

On demande, pour tout de suite, un domestique

de campagne, place à l'année. Italien accepté. Ecrire sous chiffre P 4597 S à Publicitas Sion.

Peintre qualifié et manoeuvre

sont demandés tout de suite pour travaux de longue durée. S'adresser au tél. (025) 2 21 07, dès 19 heures.

A louer à couple ou à jeunes hommes

2 chambres meublées avec possibilité de cuisiner. S'adresser à Paul Messerli, 4, rue du Collège, Martigny.

FIANCES

Mobilier à vendre, soit: 1 magnifique chambre à coucher; 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse avec glace, 2 sommiers métalliques, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantie 10 ans); 1 salle à manger; 1 buffet avec argentier, 1 table à rallonges, 4 chaises, 1 canapé et 2 fauteuils modernes, en bois clair, tissu deux tons, plus 1 guéridon. Le tout, soit 22 pièces, à enlever (manque de place) pour Fr. 2 000.-. W. Kurth, av. de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66. P 616 L

A vendre pour cause de double emploi

Renault Floride Cabriolet modèle 1961, neuve, jamais roulée, sous sous garantie. Gros rabais. S'adresser au Garage du Rhône, Sion, tél. (027) 2 38 48. P 4649 S

Pour vos Vêtements c'est aussi le Printemps

TEINTURERIE JEAN FUMEAUX

MONTHEY Tél. (025) 4 29 22

Service postal rapide et soigné

P 4195 S

A VENDRE

moto BMW 250 cm³ 55, magnifique occasion. Prix 700 fr. S'adresser L. Duruz, St-Roch 18, Yverdon. Tél. (024) 2 39 47.

On cherche pour entrée à convenir 1

bonne sommelière Tél. (026) 6 15 65 à Martigny. P 90056 S

A LOUER au Nauville

8 mesures et demie de PRE S'adresser à M. Anathol Meunier, Martigny-Ville. P 90057 S

Inventeurs

Consultez pour l'obtention et la mise en valeur de brevets en Suisse et à l'étranger la Maison «PERUHAG» à Berne Agence à Lausanne 2, St-Pierre, tél. (021) 22 00 34 Demandez les prospectus.

DER SCHOKOLADEN-KNIGGE

Schenken macht Dir keine Pein - Tobler-Schoggi muss es sein!



NR sports

NR sports

NR sports

NR sports

NR sports

La Société cantonale des tireurs valaisans tient ses assises à Salquenen

(envoyé spécial Bernard Bétrisey)

Spécialistes du guidon, nos tireurs valaisans ont mis en plein dans le mille en prenant Salquenen pour point de mire. Perdu au milieu d'une immense étendue de vignes, source intarissable de ce fameux « vin d'enfer », ce charmant village, qui n'a du Haut-Valais que la moitié de son nom, a su recevoir dimanche nos tireurs en maîtres et seigneurs. L'assemblée s'est tenue en la nouvelle halle de gymnastique.

M. Henri Gaspoz, président cantonal, ouvre cette 57^{me} assemblée, et à la suite du Chant patriotique salue les nombreuses personnalités: MM. Oswald Mathier, président du Grand-Conseil; le conseiller d'Etat Marcel Gross, chef du Département militaire et membre d'honneur de la SCTV; le col. Frédéric Clémenco, président d'honneur; le col. Louis Studer, membre d'honneur; les officiers fédéraux de tir, col. François Meytain et col. Joseph Kenzelmann; le colonel-brigadier Matile; le colonel Léon Monnier, et, pour terminer, les représentants des sociétés cantonales de Fribourg, de Neuchâtel et de Vaud.

Rappelant la mémoire de feu, notre général Henri Guisan, M. Gaspoz prie l'assemblée d'observer un instant de silence et de recueillement, également en souvenir du major Pignat de Vouvry et du révérend chanoine Fumeaux.

Fort de plus de 17.000 membres, la société cantonale des tireurs valaisans déploie son activité dans toutes les régions du Valais, et bien rares sont les sections qui ne sont pas encore affiliées.

LA COTE « TIR EN CAMPAGNE » EST-ELLE EN BAISSÉ ?

Les tirs en campagne à 300 mètres se sont déroulés les 21 et 22 mai dans tout le canton et ont permis à 170 sections de se mesurer sur nos places de tir. Il est regrettable de constater une nette régression quant au nombre de tireurs: plus de 250 par rapport aux dernières statistiques. Cependant, il faut tenir en compte que ces compétitions avaient été fixées à des dates où d'autres manifestations avaient été prévues retenant ainsi nos tireurs loin des stands. A 50 mètres, par contre, l'augmentation du nombre des concurrents est très réjouissante.

En ce qui concerne les tirs obligatoires, rien de spécial à signaler.

BRILLANT EXPOSE DE M. LE COL. MEYTAÏN

En qualité d'officier fédéral de tir, M. le colonel François Meytain transmet à l'auditoire les félicitations et remerciements des autorités fédérales s'occupant de tir en service. Sans passer en revue tous les résultats obtenus au cours de l'année écoulée, il se contente de relever l'excellente moyenne atteinte par la vallée du Rhône, qui classe notre Valais en tête du classement des cantons suisses.

Le programme A est maintenu intact. Le concours en campagne des sections ne connaît pas de modifications. Cependant, il regrette également de devoir constater la diminution des intéressés à ce genre d'épreuve et invite les sections à orienter leurs efforts dans ce sens.

Quant aux places de tir, de nouvelles prescriptions entrèrent en vigueur, et les communes devront prendre part aux frais d'aménagement et d'entretien des stands. Désormais, pour accomplir son tir obligatoire, chaque tireur devra apporter la munition de poche qu'il touchait au sortir de l'école de recrues. Il utilisera cette réserve, et d'autres chargeurs lui seront remis en échange au terme de son exercice. La reddition du matériel d'emballage est avancée au 10 octobre.

Et le fusil d'assaut? Jusqu'à ce jour, seules les recrues en ont été équipées; mais, en 1962, cette arme sera introduite dans les stands, et le mousqueton mis totalement de côté. Le cours de répétition 1961 est d'ailleurs prévu comme instruction, et malgré nous, il faudra nous réincarner un autre maniement d'arme. En outre, chaque société devra déléguer un moniteur chargé d'instruire les sections. Cette nouvelle arme permettra d'améliorer les moyens de tir, sans porter atteinte à la popularité du tir hors-service.

Pour les délégués de langue allemande, M. le colonel Kenzelmann se fait un plaisir de servir de traducteur et invite lui aussi les tireurs à persévérer dans leur entraînement. Il ajoute que les moniteurs valaisans des JT sont toujours très rares à Macolin, et que c'est une grave responsabilité pour nos chefs de ligne que de laisser les jeunes espoirs livrés à eux-mêmes, sans chefs techniques. Il constate une diminution provenant du fait que certaines sections ne prennent même pas la peine d'organiser un cours pour jeunes tireurs, ou ne veulent pas intéresser la jeunesse étudiante à ce sport. Les sections sont invitées à persévérer, et celles qui n'ont encore pas de moniteur, à se mettre sans tarder à l'ouvrage.

PLUS QU'UNE NECESSITE, UN DEVOIR !

Au tour de M. Oswald Mathier de prendre la parole. Une poignée d'hommes a construit notre Suisse et a conquis sa liberté au moyen des armes. A leur suite, nous devons avoir à nous servir d'un fusil, nous entraîner à le manier convenablement et collaborer ainsi au maintien de notre indépendance.

La challenge du Major Pignat revient à M. Fridolin Théler, et les médailles de mérite sont remises à MM. Arthur Michlig, Vincent Savioz et Cyrille Werlen.

M. Marcel Gross apporte le salut du gouvernement valaisan et souligne avec beaucoup de tact le rôle que le tireur est appelé à jouer. A l'époque moderne, nous ne cherchons plus que le confort, honneur à celui qui sait encore sacrifier quelques heures de travail dans un stand pour améliorer son adresse et voir dans ce sport ce que nos ancêtres y ont voulu mettre.

VOICI LES RESULTATS PAR SECTIONS

300 m.: 1. Viège; 2. Fiesch; 3. Sion, sous-off.; 4. Eiholz
50 m.: 1. Vouvry; 2. Sierre; 3. Montthey

DIVERS

Dans les divers, à souligner la démission de M. Jordan, de Martigny. Il quitte ainsi le comité cantonal, et se voit remplacé par M. J.-Cl. Jonneret, de Martigny, également.

Offert par Mme Guisan, la challenge Henri Guisan sera désormais mis régulièrement en compétition. Très justement, il revient cette année à la section de Viège.

A la suite de l'assemblée proprement dite, la fanfare de Salquenen, conduit les convives en cortège à travers le village pour trinquer finalement le vin d'honneur offert si gracieusement par la bourgeoisie. Un banquet réunit tous les participants à cette 57^{me} assemblée. Quant au lieu de la prochaine rencontre, il n'est pas encore fixé.



M. Oswald Mathier, président du Grand Conseil, pendant son discours. A sa droite, M. Marcel Gross, conseiller d'Etat.

Coupe de la Dent d'Hérens

La pluie tombée samedi avait rendu les pistes en assez mauvais état, ce qui obligea les organisateurs à faire le slalom géant en une seule manche.

Malgré les difficultés de dernière heure, la course a connu son succès habituel. Plus de 50 coureurs ont pris part à cette compétition. Voici les principaux résultats.

Dames. — 1. Marguerite Maistre, Evolène, 28" 2/5; 2. Lucie Mauris, Evolène, 43" 2/5; 3. Angela Stutz, Evolène, 48".

Seniors II. — 1. Robert Chevrier, Evolène, 60".

Seniors I. — 1. Stéphane Délarzes, les Agettes 51" 3/5; 2. Claude Moix, Maya, 52" 3/5; 3. Jean Gaudin, Evolène, 52" 2/5; 4. Oscar Morand, Maya, 52" 3/5; 5. Michel Mayar, Maya, 53" 2/5; 6. Marius Pralong, Evolène, 53" 3/5; 7. Joseph Pralong, Evolène, et Clovis Gaspoz, Lona, 56"; 9. Pierre Che-

vrier, Evolène, 56" 2/5; 10. Jean Beytrison, Evolène, 57".

Juniors. — 1. Léon Rossier, Maya, 52" 3/5; 2. Benoît Maya, Maya, 57"; 3. René Gaspoz, Evolène, 57" 4/5; 4. Roger Gaudin, Evolène, 59".

O.J. — 1. Bruno Maître, Evolène, 60"; 2. Simon Beytrison, Maya, 1' 08".

● Seconde journée de la Coupe Femina à Abetone, slalom (350 m. de dénivellation, 40 portes):

1. Marianne Jahn (Aut) 82"4; 2. Christine Terraillon (Fr) 92"3; 3. Patricia Médail (It) 94"9; 4. Christine Goitschel (Fr) 95"2; 5. Christl Ruether (Aut) 97"; 6. I. Ciocarelli (It) 99"9; 7. Marielle Goitschel (Fr) 101"4.

Combiné: 1. Marianne Jahn (Aut) 1,82; 2. Christine Terraillon (Fr) 7,73; 3. Christl Dithfurth (Aut) 10,19; 4. Christl Ruether (Aut) 19,09; 5. Tina Poloni (It) 21,57.



M. Gaspoz, président de l'ACTV, ouvre l'assemblée.

(Photos Frido)

Course pédestre commémorative Le Locle-Neuchâtel

Le record du Sédunois de Quay battu

Hélas! les rayons de soleil se sont transformés en flocons blancs. Cette 13^e édition, disputée dimanche, sur les routes neuchâteloises, fut, malgré les rafales de neige, une nouvelle réussite. C'est donc sur une chaussée glissante que s'élançèrent les quelque 100 concurrents. Ainsi, si le temps ne fut pas au diapason des organisateurs, le record de l'épreuve, détenu par le Valaisan de Quay, fut largement battu de plus de 5 minutes par le Bernois Vœgele, de Berthoud.

Le parcours

Cette « masse humaine verdâtre » s'étira déjà dès la montée du Crêt de Locle. Les passages au sommet virent Gerber, Gilgen et de Quay en tête, suivis, à quelques longueurs, du futur vainqueur Vœgele. Au passage de la Vue des Alpes, les positions avaient quelque peu changé et Vœgele, très en forme, passa seul en tête, accueilli par une rafale de neige. Puis la descente sur Valagin et jusqu'à l'arrivée sur la place Purry, à Neuchâtel, le Bernois accentua son avance et remporta une victoire bien méritée.

La température idéale a contribué pour une bonne part à ce nouveau record, mais celui de Serge de Quay, établi en 1958, est doublement méritoire, car il fut acquis par un chaleur intense.

Quant au classement de Serge de Quay, il est tout à son honneur. Il accusa un retard énorme seulement dans les trois derniers kilomètres. Selon information reçue, mentionnons que le sympathique Valaisan qui reçut son dossier samedi dans la journée, fut rappelé d'urgence pour cause de famille et qu'il fit une double performance dimanche matin, au volant

de sa voiture, pour prendre le départ. De Quay ne déméritait nullement et fut ovationné tout au long du parcours pour sa magnifique sportivité.

Voici les résultats:

Catégorie I (30 km): 1. cpl. Guido Vœgele (Berthoud) 1 h 59'41" (nouveau record); 2. cpl. Franz Fritsche (St-Gall) 2 h, 02'22"; 3. cycl. Fritz Dürrig (Bettswil) 2 h, 10'23"; 4. app. Fredy Kellenberger (Wallenhausen) 2 h 10'50"; 5. fus. Otto Wigger (Kriens) 2 h 12'35".

Catégorie II (30 km): 1. app. Walter Gerber (Emmenmatt) 2 h 08'50"; 2. éd. Walter Suter (Zurich) 2 h 09'31"; 3. egt. Aloïs Salzmänn (Lucerne) 2 h 12'09"; 4. app. Aloïs Rützer (Bäretswil) 2 h 14'32".

Catégorie III (21 km, départ à La Chx-de-Fonde): 1. app. Kaspar Schiesser (Nendaz) 1 h 36'21"; 2. app. Louis Kohli (Fribourg) 1 h 41'36"; 3. can. Josef Schaller (Grosswangen) 1 h 43'10"; 4. mtr. Aloïs Peter (Fimensee) 1 h 45'39"; 5. app. Leo Beeler (Flum) 1 h 46'03".

Catégorie IV (21 km): 1. éd. Heinrich Meyer (Pratteln) 1 h 45'29"; 2. egt. Konrad Walder (Zurich) 1 h 50'18"; 3. fus. Arnold Willisegger (Arth) 1 h 54'04".

On cherche chauffeur-livreur

honnête et de confiance. Place stable. Bons gages. Entrée tout de suite.

Faire off. à Max Balli, primeurs-épicerie, Villars s/Ollon, tél. 025/3 26 65.

Coiffeurs-coiffeuses

Le Comptoir Aulène S. A. - Lausanne
Simplon 47 - Tél. 26 52 56

se charge de votre agencement ou de sa transformation

NOS OCCASIONS

Grand choix de sècheirs

(plus de 50 modèles) dès **Fr. 20.-**

Cuvettes à shampooing

A. Morel
P1526L

ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU VALAIS

Mémentos

SIERRE

Bourg : tél. 5 01 18 — « LES BRIGANDS DE L'ARIZONA ».
Casino : tél. 5 14 60 — « CHEF D'ILOTS ».
Locanda — Dancing Ouvert jusqu'à 2 heures. Attractions.
Ermitage — Relâche.
Pharmacie de service — Pharmacie BUR GNER, tél. 5 11 29.

DANS LES SOCIETES

Maîtrise — Samedi : répétition générale à 19 heures.
Gérondine — Concert annuel fixé au 9-10 avril.
— Lundi : seule répétition partielle pour flûtes, hautbois et toutes les clarinettes.
— Jeudi : répétition générale.
Basket-Ball — Entraînement lundi et jeudi à 19 h 45 à la Place des Ecoles. Minimes : tous les samedis à 14 h.
— Lundi : seule répétition partielle pour flûtes, hautbois et toutes les clarinettes.
— Jeudi : répétition générale.
C.A.S. — Samedi 25 et dimanche 26 mars 1961, course à Lauchneralp-Petersgrat.
Gérondine — Concert annuel fixé aux 9-10 avril.

SION

Arlequin : tél. 2 32 42 — « PLEIN SOLEIL ».
Lux : tél. 2 15 45 — « LA BRUNE QUE VOILA ».
Capitole : tél. 22045 — « LA FEMME AU FOUET ».
La Matze : tél. 2 25 78 — « DOUZE HEURES DE BONHEUR ».
La Matze — Dancing. Relâche jusqu'à Pâques.
A L'Atelier — Exposition du peintre FRED FAY.
Carrefour des Arts — Exposition du peintre Paul RICKENBACHER.
Chœur Mixte de la Cathédrale
Lundi, 20 mars, le Chœur chante la messe de St-Joseph, à 18 h. 15.
A la Cathédrale — Messe à l'occasion de la session extraordinaire du Grand Conseil à 9 h 15 (Messieurs à 8 h 30).
Mardi, 21 mars, répétition générale.
Vendredi, 24 mars, répétition générale.
Présence indispensable de tous les membres.
Dimanche, 26 mars, le Chœur ne chante pas.
Pharmacie de service — Pharmacie DUC, tél. 2 18 64.

MARTIGNY

Cinéma Corso — « TIENS BON LA BARRE, MATELOT ».
Cinéma Etoile — « FORTUNAT ».
Petite Galerie, avenue du Simplon — Exposition permanente.
Pharmacie de service — Pharmacie LAUBER, anciennement Morand, avenue de la Gare, tél. 6 10 05.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Les élections bourgeoises à Martigny-Ville

Samedi et dimanche, on était de nouveau en effervescence dans le Landernau martigné, car on y procédait à l'élection du nouveau Conseil bourgeois.

Ce sont les candidats de la liste d'entente radicale-conservatrice qui l'ont emporté, alors que l'outsider socialiste n'atteignit pas la majorité absolue.

Voici les résultats de cette élection qui, même située dans un cadre restreint, n'en a pas moins déchaîné les passions politiques, fait couler beaucoup de salive... et un nombre incalculable de verres de blanc :

Votants : 306; majorité absolue : 154.
Michel Closuit, méderin 237 voix;
Denis Orsat, commerçant 249
Georges Pillet, imprimeur 244
Pierre Vouilloz, agriculteur 167
Gilbert Pierroz, cafetier 166

Le candidat socialiste, M. Robert Moret, fonctionnaire CFF, a obtenu 143 voix.
M. le Dr. Michel Closuit a été élu président et M. Denis Orsat a été porté à la vice-présidence.



M. Georges PILLET.



M. Pierre VOUILLOZ.



Le Dr. Michel CLOSUIT.



M. Denis ORSAT.



M. Gilbert PIERROZ.

Semaine missionnaire de la paroisse de Martigny

Mardi 21 mars, à 20 h 30, à l'Ancienne halle de gymnastique : « Au cœur de l'Inde », conférence avec projections sonorisées par le Père Raymond, prêtre indien de Saint François de Sales.

Concert spirituel

Le dimanche 26 mars, en l'église paroissiale de Martigny, la Scola et le Chœur de Vernayaz interpréteront sous la direction de M. Michel Veuthey, quelques œuvres de musique sacrée, en particulier « Vittoria », oratorio de Lalande, « Christe redemptor », chœur à 5 voix et « Crucifixus », une œuvre du XVIIe siècle de Lotti.

En détresse dans la Combe-des-Morts

Samedi soir, un ouvrier du chantier du Grand-Saint-Bernard, M. Joseph Bourban, prit la décision, malgré le temps épouvantable qui régnait sur la région, de monter à l'hospice du Grand-Saint-Bernard.

Mal lui en prit, car arrivé dans la Combe-des-Morts, il se trouva dans l'impossibilité de poursuivre sa route. Errant jusqu'à trois heures du matin, il finit par trouver le refuge du Tronchet, d'où il alerta la centrale téléphonique de Sion.

De la vallée, le sergent de la police cantonale Delavy, organisa une colonne de secours, en même temps qu'à l'hospice le chanoine Volluz, guide réputé, et quelques personnes de bonne volonté.

CINEMAS

Martigny - Etoile

Lundi 20 et mardi 21 : Prolongation de l'immense succès

FORTUNAT

Martigny - Corso

Lundi 20 et mardi 21 : Des gags... du rire... avec Jerry Lewis dans

Tiens bon la barre, matelot

Un spectacle ultra-comique...

Un piéton happé par une voiture

Vendredi soir, à 19 h 30, un piéton, M. Valentin Meunier, de Martigny-Bourg, employé à la voirie, a été happé par une voiture vaudoise alors qu'il traversait l'avenue du Grand-Saint-Bernard à la hauteur des Martimets. Blessé, il a été conduit à l'hôpital.

Nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Vaccination contre la poliomyélite

Les personnes qui se sont fait inscrire pour recevoir la quatrième piqûre de rappel sont invitées à se présenter mardi 21 mars, à 17 h 30, à la maison d'école, munies de la carte verte.

D'autre part, la Municipalité de Saxon nous prie d'informer le public que la circulation sur le pont de la Scie sera interrompue dès le lundi 20 mars pendant environ trois semaines pour cause de travaux.

BORGWARD - WERKE AG BREMEN



produit

des automobiles
des camions
des autobus
des moteurs

Service et pièces de recharge pour tous les produits BORGWARD dans le monde entier

DEPUIS 27 ANS IMPORTATEUR GENERAL BORGWARD: A. P. Glattli-Zurich-Dietlikon

De bourgs en villages De bourgs en villages De bourgs en villages

Pour une collaboration entre arboriculteurs et apiculteurs

Savez-vous que les abeilles comptent pour 80 % environ des pollinisateurs des arbres fruitiers et que l'on considère que deux bonnes ruches à l'hectare de verger sont suffisantes pour assurer une fécondation convenable? C'est donc vers une étroite collaboration des apiculteurs et des producteurs de fruits qu'il convient de s'orienter.

Communiqué

Dans sa dernière séance, le Conseil d'Etat a pris connaissance d'un jugement du Tribunal fédéral, aux termes duquel le décret du Grand Conseil du 19 novembre 1960, instituant une aide complémentaire à la vieillesse et aux survivants, a été annulé par arrêt du 15 mars 1961.

Il a décidé :

1. De présenter à nouveau le décret à la session de mai du Grand Conseil, avec rentrée en vigueur au 1er janvier 1961 ;

2. D'inviter la Commission cantonale de l'aide complémentaire à verser aux anciens bénéficiaires pour le premier trimestre 1961, la même allocation que celle accordée pour le premier trimestre 1960, en informant les intéressés que, si le nouveau décret est accepté en votation populaire, la différence entre les anciennes et les nouvelles allocations leur sera versée ultérieurement.

Communiqué

Le Département de l'Intérieur informe les marchands de vins et encaveurs que « le dernier délai pour les inscriptions concernant la prise en charge des vins blancs indigènes échoit le 25 mars 1961 ». Les inscriptions doivent être adressées au Bureau de l'Economie Viticole, 3, Chemin de Mornex, Lausanne, ou par téléphone au (021) 23 51 96.

Ce même bureau tient à disposition des intéressés des exemplaires de l'arrêté du Conseil fédéral sur la matière. Département de l'Intérieur.

NON PARVENUS...

Plusieurs « Express » ne nous sont pas parvenus, hier soir. L'un d'eux, notamment, en provenance de Monthey, contenait les compte-rendus suivants :

- 1) Conférence du C.A.S. sur l'O.J.
 - 2) Assemblée concernant l'Ecole de Musique des Jeunes.
 - 3) Le cinquantenaire de la caisse Raiffeisen.
 - 4) La réunion annuelle des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers du Valais romand.
 - 5) L'assemblée cantonale des délégués des « Vieux costumes », à Troistorrens.
- Nous nous excusons vivement auprès de nos lecteurs de ce fâcheux contre-temps.

Assemblées politiques

RIDDDES - ASSEMBLEE DE LA FJCVR

Hier après-midi, plus de 100 délégués représentant les sociétés de Jeunesse conservatrice-chrétienne sociale s'étaient rendus à Riddes pour assister aux délibérations concernant l'activité du groupement.

Après les salutations d'usage et l'adoption de l'ordre du jour, MM. Guido Ribordy, au nom de la jeunesse et Georges Gaillard, pour le parti conservateur de Riddes, souhaitèrent la bienvenue aux jeunes.

La lecture du protocole par Me Lovey, de Fully, approuvée, tandis que les vérificateurs des comptes, MM. Sierro et Favre épluchèrent la caisse de notre ami Paul Guex, le président, Me Amédée Arlettaz déclara que le Congrès 1961 devait être attribué à Savièse. M. Hermann Jacquier, président de la section de Savièse, accepta. Les comptes qui bouclent par un bénéfice sont adoptés par acclamation et Me Amédée Arlettaz présenta son rapport présidentiel. Il félicita les sections de Charrat (Congrès 1960), de Saint-Maurice et Sion (inauguration du drapeau) pour les magnifiques journées organisées. Il fit part, enfin, de la demande d'admission au sein de la Fédération des jeunes sections de Riddes et de Liddes. Applaudi, Me Arlettaz a pu voir combien les jeunes estimaient le travail fourni.

Le conférencier du jour, Me Henri Fragnière, juge cantonal, tint en haleine pendant plus d'une heure son auditoire. Son discours sur l'engagement du catholique sera publié.

Dans les divers, le président cantonal répondit à quelques questions posées par M. Zuchuat, président de la section de Sion, au sujet de la presse, du Congrès, de la date de l'assemblée, avant de lever la séance.

ASSEMBLEE DU GROUPE RADICAL DU GRAND CONSEIL

Samedi après midi, à l'Hôtel du Grand-Saint-Bernard, à Martigny-Ville, le groupe radical du Grand Conseil a siégé sous la présidence de M. Edouard Morand (présent) rétabli de son accident de ski et en présence de M. Marcel Gard, conseiller d'Etat.

Assemblée au cours de laquelle on a pris d'importantes décisions car, ne l'oublions pas, c'est aujourd'hui qu'a lieu la séance mémorable de la constitution de notre Grand Conseil et qu'on procède à l'assermentation de nos députés.

M. Aloys Copt a été nommé président du groupe, M. Jean Cleusix vice-président et M. Jean Vogt secrétaire.

SION ET LE CENTRE

Chute à ski

Samedi, on a conduit à l'hôpital de Sion M. Léo Julier, 31 ans, qui avait fait une douloureuse chute en skiant dans la région de Tortin. M. Julier souffre d'une fracture de jambe.

Collision au carrefour de la Planta

Dimanche après-midi, aux environs de 13 h 45, une violente collision s'est produite au carrefour de la Planta entre deux véhicules conduits respectivement par M. Gabriel Déléze et M. Giulio Cordiano, ce dernier venant de Lausanne.

On ne déplore pas de blessés mais des dégâts matériels aux deux véhicules.

Une voiture sort de la route

Hier vers 17 h., sur la route Sion-Vex, un peu au-dessus du hameau de Maragnènaz, une voiture, conduite par M. Maurice Lambiel, est sortie de la route à la suite d'un dérapage.

M. Lambiel fut conduit en ambulance à l'hôpital de Sion où l'on diagnostiqua une commotion cérébrale.

La voiture devra être réparée.

Collisions à la chaîne

Samedi soir à 17 h 30 environ dans le village de Pont-de-la-Morge, plusieurs collisions se sont produites, la chaussée étant recouverte de boue.

Il n'y eut heureusement pas de blessés mais les véhicules ont subi des dégâts matériels estimables.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Collision en ville

A la hauteur du garage des Alpes à la sortie de Sierre côté Sion deux voitures tessinoise et valaisanne se sont embouties, l'une s'engageant dans la circulation alors que l'autre passait. Pas de blessés, mais dégâts matériels assez importants.

Chute à motocyclette

Sur la route de Sierre-Montana, un motocycliste, M. Antoine Andenmatten, a fait une chute sur la chaussée entre Venthône et Veyras alors qu'il descendait. C'est l'accrochage d'une bitte de signalisation qui a déterminé la chute. M. Andenmatten a reçu les soins d'un médecin et a pu regagner son domicile.

Un attelage non éclairé provoque un accident

Jeudi soir un convoi agricole formé d'un tracteur attelé d'une remorque et circulant en direction de St-Léonard, sans feux, a surpris un automobiliste qui venant par derrière a tenté de le dépasser pour éviter l'impact mais a heurté la roue arrière gauche de l'attelage et s'est écrasé contre un peuplier. La voiture est complètement démolie mais les occupants ont été éjectés sans blessures.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Spectaculaire embarquée

MARTIGNY. — Une voiture valaisanne, conduite par M. Hubert Carron, de Bagnes, a fait une spectaculaire embarquée en montant la route de Verbier, en-dessous de Mézières. La machine a dévalé un précipice de 150 mètres. Quatre personnes ont été blessées, dont le chauffeur, son épouse et deux dames de Grande-Bretagne. Deux ont été hospitalisées à Martigny.

Assemblée primaire

C'est ce soir que les citoyens de Martigny-Ville sont convoqués en assemblée primaire sous la présidence de M. Edouard Morand, notre maire à tous, à l'Hôtel de Ville.

Après avoir pris connaissance du budget de la commune, les Martignonnais entendront un exposé du président qui fera un tour d'horizon en évoquant tous les problèmes se présentant à nos édiles.

Nul doute que nombreux sont ceux qui voudront entendre pour la première fois M. Edouard Morand s'adresser à ses administrés.

ACCIDENT MORTEL à la Grande-Dixence

Grande Dixence S. A. exécute des galeries d'aménée d'eau au lac de la Grande Dixence, dans le val d'Arolla.

Dans le collecteur principal Bertol-Zermatt, une équipe travaillait au réglage de la calotte. Un ouvrier italien, M. Antonio Pagliara, âgé de 22 ans, de Tuglie, province de Lecce, était occupé à enlever le marin provenant du profilage de la voûte qui se trouve sur la voie, dans la nuit de vendredi à samedi, à 23 h. 15. Il fut happé par un train de galerie qui entra et fut tué sur le coup.

Le malheureux n'entendit pas le train qui roulait dans sa direction à cause du bruit des perforatrices qui travaillaient tout près de lui. Quant au conducteur du tracteur, il ne vit pas la lumière au casque de son camarade qui était probablement tourné du côté opposé à l'arrivée du train.

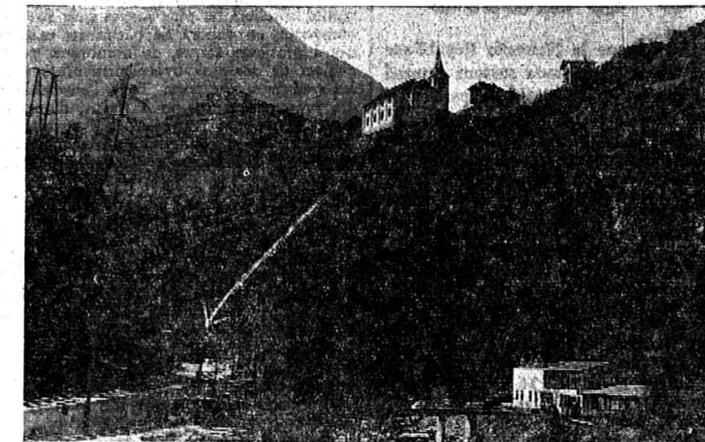
Le corps a été transporté à l'Hôpital de Sion avant d'être rendu à la famille.

Le barrage de Mattmark

Plus de 400 personnes ont donné suite à l'invitation d'un comité d'initiative, présidé par M. J. Bittel, de participer à une séance d'orientation et d'information relative au nouveau barrage de Mattmark,



Les travaux préparatifs du barrage sont avancés. On voit les baraquements aménagés à 200 mètres du futur barrage (Photo Juillier - Viège).



Stalden sera, une fois les travaux terminés, juste au dessus de la nouvelle centrale sous-terrain, aménagée entièrement dans le massif rocheux. La flèche indique l'emplacement de l'entrée du tunnel, qui conduira à la centrale du Mattmark. (Photo Juillier - Viège).

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Une soirée avec la Thérésia

Hier soir, à Epinassey, comme samedi soir à Saint-Maurice, le chœur d'hommes « La Thérésia », sous la direction de M. Guy Revaz, conviait le public à sa soirée annuelle.

La réputation de « La Thérésia », n'est vraiment plus à faire (preuve en sont les magnifiques lauriers recueillis à la Fête fédérale de chant de l'an dernier). Le nombreux public qui se pressait aux deux soirées a pu constater que le chœur était égal sinon supérieur à lui-même et que les morceaux présentés étaient vraiment du « premier choix ».

Nous avons tout particulièrement aimé la « Complainte du mercenaire » et le « Mal du Pays » de J. Binet, comme « Les vieux chalets » du regretté chanoine Broquet.

La Troupe du Château de Martigny délassa gentiment et dans les rires les auditeurs grâce à la comédie « On enterra Amélie ». Le jeu des acteurs, dirigés avec la compétence qu'on lui connaît par M. H. Rabaglia, fut au-dessus de tout éloge.

En deuxième partie, MM. Roland Fornerod, baryton, et Guy Revaz, ténor, accompagnés au piano par M. le professeur Athanasiadès, charmèrent et enchantèrent chacun par leur interprétation de « duos et airs célèbres » tirés d'opéras de Gluck, Puccini et autres.

Pour clore cette soirée musicale et théâtrale, on revit avec plaisir sur scène la « Troupe du Château », dirigée par M. Rabaglia, qui triompha avec le « Rendez-vous sur le banc ».

Lors de la partie officielle à l'Hôtel des Alpes, on entendit successivement M. François Glassey, président de la société, saluer ses hôtes d'un soir et

remercier directeur et chanteurs pour l'effort fourni, MM. François Meytain, président de la Municipalité, Fernand Dubois, membre d'honneur, Guy Revaz, directeur, Montangero et Rinet, pour les sociétés locales, entre autres.

Merci à la « Thérésia » pour la belle soirée qu'elle nous a offerte.

LA NEIGE !

La neige est tombée, hier, en de nombreux points et sur le Bas-Valais, jusqu'à Saint-Maurice. Le froid semble vouloir revenir. Espérons que ce n'est qu'une tentative sans lendemain, sinon, gare aux arbres fruitiers qui étaient en avance !...

Avis aux propriétaires de juments

Les propriétaires de juments sont avisés que l'étalon-baudet est en station à Monthey à la ferme de Malévoz jusqu'au 12 avril.

†

Madame Mercédès BOSON-VESENTINI et ses enfants Carmen et Stéphane, à Onex-Genève;

Monsieur et Madame Clovis BOSON-DELEZE, à Fully;

Madame et Monsieur René PRAZ-BOSON, à Fully;

Monsieur Jean-Claude BOSON, à Fully; Mademoiselle Dominique BOSON, à Fully;

Monsieur et Madame Santé VISENTINI, en Italie;

Monsieur et Madame Elvezio VISENTINI, à Onex-Genève;

Les enfants et petits-enfants de feu Joseph-Adolphe BOSON, à Fully, Meunier (Genève); Savoie, Saxon, Monthey, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Charrat et Leytron;

Les enfants et petits-enfants de feu Isaac DELEZE, à Nendaz, la Guadeloupe, Sion et Genève;

ainsi que les familles parentes et alliées BOSON, RODUIT, TARAMARCAZ, BENDER, CARRON, ROSERENS et GRANGES, à Fully; VISENTINI, LOVADEL, à Martigny et en Italie; DELEZE, BROCCARD, PRAZ, MICHELLET et FOURNIER, à Nendaz,

ont la pénible douleur de faire part de la mort de

Monsieur Bernard BOSON PLATRIER-PEINTRE

leur cher époux, père, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé subitement à Onex-Genève, à l'âge de 27 ans, le 18 mars 1961, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 21 mars, à 10 h., à Fully.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Madame et Monsieur Pierre RABOUD-RUDAZ et leurs enfants Geneviève, Nicolas, Emmanuelle et Aline, à Monthey;

Madame et Monsieur Mario METRAILLER-RUDAZ et leurs enfants Christine et Alain, à Martigny;

Madame et Monsieur Pierre ROSSY-RUDAZ et leurs enfants Alice et Jean-Pierre, à Monthey;

Monsieur et Madame Michel RUDAZ-MARTENET et leur fils Philippe, à Martigny;

Mademoiselle Léopoldine RUDAZ, à Martigny;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve Aloïs RUDAZ née ROULLER

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur et cousine, décédée à Monthey, dans sa 69e année, après une courte maladie, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Monthey, le mardi 21 mars 1961, à 10 h. 30.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Madame Adrienne RIQUEN, née GAILLARD et ses enfants Pierre-Michel et Micheline, à Ardon;

Madame Veuve Ida RIQUEN, née DELALOYE;

Monsieur et Madame Pierre RIQUEN-LAMPERT et leur fils;

Monsieur et Madame Henri GAILLARD-FRANTZE;

Monsieur Michel GAILLARD et son fils; ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Gaston RIQUEN

leur cher époux, père, fils, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu le 18 mars 1961, dans sa 34e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le lundi 20 mars, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Madame Alice REYNARD et ses fils Henri et Edmond, à Savièse;

Madame et Monsieur Jean-Jérôme DEBONS et leur fils Jean-Daniel, à Savièse; Mme Veuve Germaine REYNARD, à Sion;

Monsieur et Madame René REYNARD-RIBORDY et leurs enfants François et Béatrice, à Sion;

Madame Veuve Cécile GOBELET, ses enfants et petits-enfants, à Savièse;

Madame et Monsieur Hermann VARONE, leurs enfants et petits-enfants, à Savièse;

ainsi que les familles parentes et alliées, VARONE, HERITIER, DUBUIS, REYNARD, ROTEN, GOBELET, ZUCHUAT, GEX, DEBONS, KOHLI, FONTANNAZ, FUMEUX, LUYET, JACQUIER, SOLLIARD, FAVRE, JEAN et DUMOULIN, ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri REYNARD

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, enlevé à leur tendre affection après une longue maladie, à l'âge de 46 ans, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Savièse, le mardi 21 mars, à 10 heures. Départ du convoi mortuaire à Ormône-Savièse.

Priez pour lui !

†

Profondément touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR LOUIS REY à Ayent.

remercie sincèrement tous ceux qui par leurs prières, leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages ont pris part à son cruel chagrin.

Elle remercie en particulier le Conseil communal, la commission scolaire et le personnel enseignant d'Ayent; les maîtres et élèves de l'Ecole Professionnelle commerciale à Sion; les directions des postes à Lausanne et Sion; les entrepreneurs postaux de Suisse romande et de Sion; les chauffeurs de la Régie P T T; l'Association Valaisanne des Transporteurs et les Transporteurs d'Ayent, son associés M. Chabbey la classe 1911, la famille Moren, Restaurant Treize Etoiles, les entreprises Lauber à Nyon, Garage de l'Etoile à Lausanne, Blanc et Moren à Ayent, la Société de Boulangerie, la S. A. des remontées mécaniques d'Anzeire et la société de développement d'Ayent.

NOUVELLES DE SUISSE ET DE L'ETRANGER

La « conférence d'Evian » se prépare...

La délégation française résidera à La Verniaz et celle du F. L. N. à Lausanne et Montreux

EVIAN. — L'hôtel du Parc qui servira de cadre aux négociations France-F.L.N. dresse les quatre étages de sa claire façade à quelque 800 mètres de l'entrée d'Evian, sur la route de Saint-Gingolph, en bordure du lac, au milieu d'un parc aux riches essences. Construit au début du siècle et rénové à diverses reprises depuis, c'est un établissement à quatre étoiles, comprenant une centaine de chambres et de grandes salles de réunions au rez-de-chaussée. Ce sont ces salles qui seront aménagées pour les négociateurs et leurs collaborateurs.

La frontière suisse que franchiront au moins deux fois par jour les délégués du F.L.N. se trouve à 17 kilomètres de là, à Saint-Gingolph. Mais il a été d'ores et déjà prévu que, pour éviter les nombreux inconvénients du transport par route, un service de vedettes rapides serait mis à la disposition de la conférence. Par voie lacustre, Lausanne n'est qu'à un quart d'heure d'Evian, de plus, deux hélicoptères seront prêts, en permanence.

La délégation française à la conférence serait installée sur les hauteurs de la ville, à La Verniaz, ancien hameau transformé en domaine hôtelier, apprend-on aujourd'hui, de bonne source, à Evian. Situé au milieu d'un parc de 5 hectares surplombant le lac et dominé par la dent d'Ouche, au sommet couronné de neige, c'est le lieu de séjour favori des « grands » curistes d'Evian.

La Verniaz, qui est un des établissements hôteliers les plus luxueux de France, comporte, en dehors de bâtiments modernes à plusieurs étages, de nombreux petits chalets de style savoyard disséminés sous les ombrages du parc. Tout l'ensemble a été pressenti et, dit-on à Evian, d'ores et déjà retenu par les officiels français. Le directeur de l'établissement s'occupe actuellement à « reloger » ailleurs ses clients actuels.

L'hôtel proprement dit de La Verniaz abritera les services administratifs et techniques de la délégation française, tandis que les personnalités, elles, seront logées dans les chalets qui, tous, portent un nom de fleur: « Les Myosotis », « L'Eglantier », « La Passiflore », « La Gentiane... Chacune de ces demeures comprend trois chambres et un salon. Le restaurant de La Verniaz est une ancienne écurie luxueusement aménagée et décorée. Le domaine est encore célèbre pour son élevage de chevaux de concours hippiques. Quant à la délégation F.L.N., elle sera logée dans des hôtels entre Lausanne et Montreux.

Au congrès de l'U.N.R. :

Soutien inconditionnel au général De Gaulle

STRASBOURG. — Le second congrès de l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.), qui a terminé ses travaux dimanche soir, à Strasbourg, aura surtout marqué la fidélité inconditionnelle de ce parti à l'égard du général de Gaulle et en particulier de sa politique algérienne.

On s'attendait, en effet, ce que le congrès, tenu au moment même où se préparent les négociations officielles entre le gouvernement français et le G.R.P.A., voit s'affronter avec quelque passion des points de vue divergents sur l'Algérie.

Mais l'unique voix quelque peu discordante qui s'était élevée au cours du congrès, celle de M. Pierre Pasquini, député des

Alpes-Maritimes, d'origine algérienne, a nettement indiqué aujourd'hui que l'U.N.R. « s'en est remis au chef de l'Etat pour régler le problème algérien: elle lui maintient, a-t-il dit, sa confiance sans réserve pour le meilleur et pour le pire ».

Cette prise de position a été d'autant plus remarquée que M. Pasquini avait, vendredi soir, fait adopter en opposition à une motion d'approbation pure et simple de la politique du gouvernement, une motion insistant sur les garanties indispensables pour les minorités algériennes.

Clôture du débat, M. Michel Debré a remarqué, quant à lui, qu'au cas où l'autodétermination aboutirait à l'indépendance de l'Algérie, la sécurité et la liberté de tous ses habitants déterminés à rester français seraient sauvegardées.

Willy Brandt, maire de Berlin-ouest :

L'antisémitisme n'est pas encore mort en Allemagne

NEW-YORK. — L'état des relations actuelles entre les juifs et l'Allemagne a été le sujet d'une conférence donnée dimanche, à New-York, par M. Willy Brandt, maire de Berlin-Ouest, quelques heures avant son départ des Etats-Unis, où il vient d'effectuer un séjour d'une semaine, au cours duquel il s'est entretenu, notamment, avec le président Kennedy.

Le candidat social démocrate à la succession du chancelier Adenauer, parlant avec une grande franchise, a admis qu'une tension continue d'exister entre l'Allemagne et les Juifs. « La dénazification de millions de personnes, qui avait été entreprise durant les premières années d'après-guerre a échoué », a-t-il dit. Puis, demandant à l'assistance, composée en majorité de Juifs américains, de bien vouloir « faire une sorte et juste évaluation de la situation allemande », il a ajouté: « Bien sûr l'Allemagne ne peut pas être débarrassée du nazisme et autres préjugés raciaux. Le poison de la doctrine nationale-socialiste a pénétré trop profondément dans le peuple. Il y a toujours ceux qui n'apprendront jamais et ceux qui estiment que tout ce qui s'est passé n'était, après tout, pas si mal. Et il existe encore des antisémites en Allemagne comme dans tous les pays ». Cependant, a-t-il ajouté, « le problème du méo-nazisme ne devrait pas être surestimé afin de ne pas être faussement évalué ».

La nouvelle génération n'est pas antisémite

D'une façon générale, la nouvelle génération allemande n'est pas antisémite en dépit des incidents de Cologne de 1959 qui étaient dus à quelques irresponsables, a ajouté M. Brandt, affirmant que les jeunes allemands ne risquent pas de se laisser séduire comme leurs parents par un nouvel Hitler. Il a reconnu cependant que des difficultés existaient dans des écoles, des universités et certaines organisations culturelles où des hommes au passé pro-nazi sont encore en place.

Il a mis en garde son auditoire contre la propagande provenant de l'Allemagne de l'Est où, derrière l'anti-fascisme s'abrite un grand nombre d'Allemands qui tenaient des postes officiels sous le régime national-socialiste. Il a précisé à cette occasion que la zone soviétique de Berlin ne compte aujourd'hui que 1.500 Juifs alors que Berlin-Ouest en a 27.000.

Parlant ensuite du programme de restitution et compensations matérielles aux Juifs, le maire de Berlin-Ouest a déclaré que 52 pour cent des réclamations ont été versées, soit environ 60 pour cent du programme total qui est évalué à 14 milliards de marks.

ACCIDENTS de la circulation

— Dimanche, vers 1 h. du matin, une automobile roulait dans la Weingerstrasse, en direction de Zurich, lorsque soudain, au croisement de la Roeslistrasse, un vieillard de 74 ans s'engagea, sans prendre garde, sur la chaussée. Par un brusque coup de frein, l'automobiliste tenta d'éviter le piéton, mais en vain. Projeté à terre, le vieillard, M. Karl Schumacher, domicilié à Zurich 6, succomba sur place à ses blessures.

ADLISWIL. — Samedi, peu après 13 h., une automobile, occupée par trois personnes, roulait dans l'Albisstrasse, à Adliswil, s'engageait sur un passage à niveau non gardé, mais muni de signaux optiques et acoustiques. Un train passant au même instant happa la voiture. Mme Gertrud Schaller-Nœtger, âgée de 24 ans, grièvement blessée, succomba sur place. Son époux et une jeune fille les accompagnant ne furent que légèrement blessés.

L'abbé Fulbert Youlou président du Congo ex-français :

« Congolais, Français, aimez-vous les uns les autres... »

BRAZZAVILLE. — « Français, Congolais, Brazzaville est votre ville. J'ai dit Français en premier, parce que Brazzaville est d'abord la ville du général de Gaulle », a notamment déclaré, dimanche après-midi, l'abbé Fulbert Youlou, président de la République congolaise, à l'occasion de la pose de la première pierre du nouvel hôtel de ville de Brazzaville.

Accident de la circulation

WINTERTHOUR. — Samedi soir, une automobile circulait dans la Zuercherstrasse, à Winterthour, alors que la pluie tombait drue et que la visibilité était mauvaise. On pense que le véhicule dérapa au moment où il s'engageait dans un léger tournant et s'élança, sur la partie gauche de la chaussée, contre une voiture venant en sens inverse. Ses deux occupants furent éjectés par une portière qui s'était ouverte au moment du choc. Trois occupants de la voiture tamponnée furent blessés. Quant au conducteur, M. Albert Hess, né en 1938, de Zoug, il fut tué sur le coup.

Erreur fatale

REGINA (Canada). — Cinq bébés ont trouvé la mort, depuis vendredi dernier, à la maternité de l'hôpital de Regina (Saskatchewan), à la suite d'une tragique erreur: leur repas avait été préparé avec de l'acide borique, qu'une nurse avait pris pour de l'eau bouillie.

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Paris

PARIS. — Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis en France, M. James M. Gavin, est arrivé à Paris. Il a été accueilli par M. Emmanuel de Castella, chef adjoint du protocole au ministère des Affaires étrangères, les membres de l'ambassade américaine et de nombreuses personnalités américaines et françaises. L'ambassadeur était accompagné de son épouse et de ses quatre filles.

« Congolais, Français, a dit encore l'abbé Fulbert Youlou, aimez-vous les uns les autres. Vos problèmes ne devront jamais être des problèmes politiques, mais des problèmes individuels que vous devrez régler vous-mêmes sans qu'à aucun moment nos pays ne soient mis en cause, car la France et le Congo ont décidé de vivre en famille et de défendre leur vie commune jusqu'au bout ».

« Le monument dont je pose aujourd'hui la première pierre, a conclu le président de la République congolaise, sera la fierté de ceux qui ont fait le Congo: j'ai cité la France et les Français ».

Après son allocution, l'abbé Fulbert Youlou a cimenté la première pierre du nouvel hôtel de ville en présence des hautes personnalités congolaises et étrangères de la capitale.

Prévisions valables jusqu'à ce soir

Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons :

Eclaircies locales, à part cela ciel couvert à très nuageux. Par moments, averses, éventuellement orages. Température en légère baisse, en plaine voisine de zéro degrés pendant la nuit et de 5 degrés dans l'après-midi. Vent d'ouest à nord.

Sud des Alpes et Engadine : En général beau temps. Vent du nord modéré à fort. Pendant la nuit, formation de gelée blanche dans les endroits exposés. En plaine, température comprise entre 10 et 15 degrés dans l'après-midi.

M. Mennen Williams est satisfait des Etats africains

NEW-YORK. — M. Mennen Williams, secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires africaines, qui est arrivé à Washington, de retour d'un voyage en Afrique, a, au cours d'une brève escale à New-York, déclaré que partout lui et les membres de sa mission avaient été accueillis avec cordialité et hospitalité.

« Les peuples d'Afrique, a-t-il précisé, ont sans aucun doute une grande réserve d'amitié pour les Etats-Unis. Qui plus est, lui font confiance ».

M. Williams a ensuite fait l'éloge des progrès économiques et politiques en Afrique. « Nous avons vu, a-t-il dit, bien des manifestations du bon travail fait par les Nations Unies, la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis ».

M. Williams a présenté la situation en Afrique comme « une course entre les espoirs croissants des peuples et le progrès, et dont l'issue est incertaine ». C'est là, dit-il, « la question critique », en Afrique d'aujourd'hui.

Déclarant l'attachement du gouvernement

des Etats-Unis à la cause de l'indépendance africaine, M. Williams a dit ensuite qu'il n'y avait pas nécessairement incompatibilité, en Afrique, entre le neutralisme et l'amitié par les Etats-Unis. Pour ce qui est de la situation au Congo, le secrétaire d'Etat adjoint a estimé qu'il y avait eu, dans ce pays, « une puissante intervention », mais qu'il ignorait par qui celle-ci avait été effectuée.

M. Williams a encore dit que la déclaration faite par M. Adlai Stevenson, représentant permanent des Etats-Unis à l'O.N.U., sur la nouvelle politique des Etats-Unis en Afrique, consoliderait la position américaine sur ce continent.

Blessée par une explosion

HUETTINKON (Zurich). — Un agriculteur de Huettikon était occupé à faire sauter, à 200 mètres de la route, diverses pièces de bois, lorsque soudain un morceau de bois, d'un poids de 10 kg, projeté jusque sur la chaussée, vint heurter le pare-brise d'une automobile passant au même instant. Une des occupantes du véhicule fut blessée et dut être conduite auprès d'un médecin.

M. Robert Spruengli a 75 ans. ZURICH. — M. Robert Spruengli, président du Conseil d'administration et du Conseil de direction des fabriques de chocolat Lindt et Spruengli S.A., à Kilchberg (Zurich) fêtera son 75e anniversaire demain.

M. Verwoerd a quitté Londres

Le premier ministre d'Afrique du Sud, M. Verwoerd, a quitté Londres par avion, dimanche soir, à destination de Johannesburg, après avoir assisté à la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

M. Verwoerd a déclaré aux journalistes, en prenant l'avion: « Ceux qui voulaient nous chasser du Commonwealth ont gagné, mais ils ont perdu leur cause ».

Le câble d'un télésiège se décroche

VIENNE. — Vingt-cinq personnes, qui se trouvaient dans le télésiège desservant le mont Burgeralm, en Styrie, ont été précipitées dans le vide, le câble de l'appareil s'étant décroché des glissières. Trois personnes ont dû être hospitalisées, six autres ont été légèrement blessées.

Le week-end de M. MacMillan

LONDRES. — M. MacMillan a invité trois premiers ministres du Commonwealth à passer le week-end avec lui, dans sa résidence des Chequers: MM. Nkrumah (Ghana), Mgr. Makarios (Chypre) et Keith Holyoake (Nouvelle-Zélande).

M. Ben Gourion sur la scène politique de nouveau pour quelques mois

JERUSALEM. — Pour la première fois depuis le 25 décembre dernier, le premier ministre, M. David Ben Gourion, a présidé, dimanche, le conseil hebdomadaire des ministres israéliens.

Voleurs d'or arrêtés

BUENOS-AIRES. — La police de Buenos-Aires a arrêté un groupe de bandits qui, mercredi dernier, avait volé de l'or et des monnaies valant 1.600.000 francs, à l'aéroport d'Ezeiza, près de Buenos-Aires.

Ce groupe comprenait notamment une ancienne hôtesse de l'air qui, avec la complicité de son fiancé, un employé des services douaniers de l'aéroport, avait pu faire pénétrer les autres complices dans le local où l'or était entreposé, à son arrivée de Londres.

Un négociant ayant vendu des valeurs en-dessous des cours, la police fut mise sur la piste. Le butin a été retrouvé.

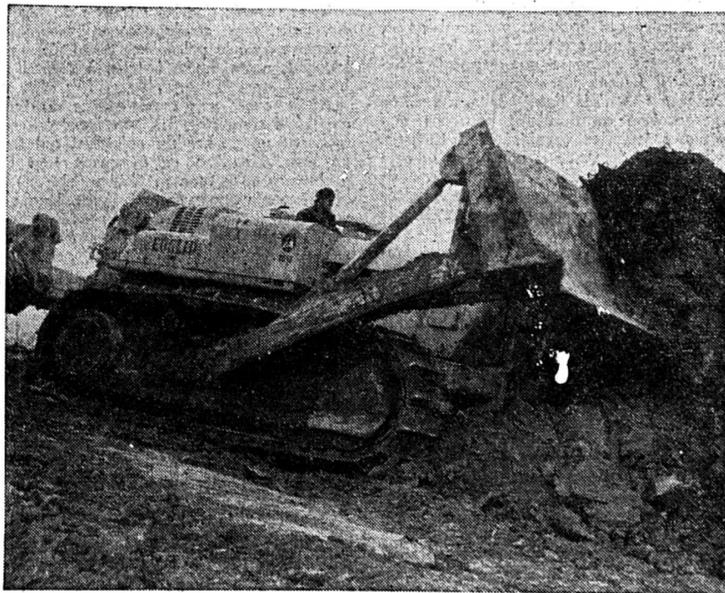
Tribunal criminel de Lucerne

LUCERNE. — Deux individus, récidivistes, ont été condamnés par le tribunal criminel de Lucerne à une peine de prison d'une année pour vols divers.

M. Ben Gourion, qui était en désaccord avec certains de ses ministres, avait d'abord pris un « congé illimité ». Puis, le 31 janvier dernier, il avait remis la démission du gouvernement au chef de l'Etat. La décision ayant été prise vendredi de procéder à des élections anticipées en août prochain pour résoudre la crise ministérielle, le premier ministre démissionnaire, chargé d'expédier les affaires courantes, a repris sa place comme chef du gouvernement en attendant les élections. L'interim avait été assuré jusqu'à présent par M. Levi Eschkol, ministre des Finances.

Au cours de la séance de dimanche, le cabinet a examiné les projets instituant les nouvelles élections. Il a notamment décidé que toute liste électorale nationale qui ne recueillerait pas un pour cent des voix perdrait le dépôt de garantie. Aux dernières élections du 3 novembre 1959, douze listes avaient recueilli moins d'un pour cent des voix.

« Euclid X », le plus grand bulldozer du monde, pour la première fois à l'essai en Suisse.



Ces jours, le plus grand bulldozer du monde a été pour la première fois en Suisse à l'essai près de la fabrique de ciment Holderbank - Wildegg, dans le canton d'Argovie. Ce colosse, qui porte la désignation technique « Euclid X », pèse, entièrement équipé, 45 tonnes. Ses deux moteurs Diesel développent une puissance de 425 chevaux ! Pour mettre ce monstre en marche, il faut d'abord qu'un moteur électrique propulse un moteur à benzine, qui, à son tour, est seulement capable de faire marcher les deux moteurs Diesel. La capacité de travail de ce tracteur se monte suivant l'état du terrain à 100 ou 200 mètres cubes heures. Notre photo montre l'Euclid en action.